le franco albertain

Mercredi le 3 octobre 1973. Volume 6 Numéro 45

COLD LAKE, un noyau d'assimilation

GRAND CENTRE - Les communautés francophones de Grand-Centre et de la base aérienne de Cold Lake semblent avoir oublier qu'il existait encore en Alberta des moyens pouvant assurer à un milieu linguistique une chance, si partielle soit-elle, de s'épanouir, ou elles les ont laissés tomber complètement.

C'est du moins ce qui ressortait d'une rencontre où environ 40 personnes s'étaient réunies samedi dernier en l'école de Grand Centre, pour entendre le président et le secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), MM. François McMahon et Guy Lacombe, élaborer les quelques moyens dont l'association disposait pour assurer certains droits et services aux francophones de cette région.

La base aérienne de Cold Lake, située à quelque 40 milles de Bonnyville, un milieu où 40% de la population est francophone, et qui subit depuis quatre ans une forte déportation de militaires québécois, ne serait aucunement renseignée au sujet de la vie francophone de la région, voire même de la province. Selon certaines personnes du milieu, très peu d'entre eux seraient même intéressés à se prévaloir de leur privilèges linguistiques. Sur une population d'environ 8,000 résidents de la base, il y aurait 350 familles de militaires francophones et environ 200 célibataires en stage de formation. C'est donc dire que la base pourrait constituer une communauté francophone assez importante si l'on y inclut de plus le 9.6% de la population francophone du village de Cold Lake.

Et l'on viendrait à peine de former un comité bilingue chargé d'assurer certains services dans les deux langues, touchant principalement à l'aspect visuel; comité dont la plupart des gens présents à la réunion, n'avait jamais entendu parler. A l'exception faite des nouveaux panneaux de signalisation qui selon un militaire sont encore tout blancs à côté des vieux panneaux anglais, et des affiches dans les magasins, rien n'indique la présence d'un si grand nombre de francophones.

M. François McMahon expliquait à ce sujet que si la population française ne revendique même pas des services bilingues dans les forces de l'air fédérales la politique du bilinguisme est là pour rien. Discutant du caractère représentatif de l'Association auprès des divers niveaux du gouvernement, il ajoutait d'ailleurs que l'A.C.F.A. pourrait être un bon outil de support aux revendications de la base.

A un officier qui soulevait le problème des parents qui avaient abandonnés l'idée d'un enseignement français pour leurs enfants, M. François McMahon faisait remarquer que des recherches indiquaient toutefois en ce geste, une démarche plus nuisible à l'enfant.

Jean-Claude Lajoie, animateur dans la région de Bonnyville souhaitait voir s'établir entre les milieux de Cold Lake, Grand Centre et Bonnyville une meilleure communication pour que ces milieux puissent aussi profiter des activités culturelles offertes. Espérant aussi voir se créer une action concertée de la part de ces groupes, M. Lajoie ajoutait que la situation n'était pas bien rose non plus à Bonnyville mais qu'il y avait tout de même quelque chose à faire.

Guy Lacombe, secrétaire général de l'association,faisait remarquer que l'A.C.F.A. pourrait prochainement en plus de ses services réguliers, offrir les avantages d'un centre culturel mobile où l'on aura la possibilité d'acheter livres, jeux et disques français.

Une chaîne de télévision française qui sera sous peu réalité dans la région de St-Paul Bonnyville semblait être encore le plus grand désir des personnes présentes.

Claude Wagner ou comment rallier l'Ouest au Parti Conservateur

"J'ai perçu chez la population albertaine, un sentiment qui me semble un peu paradoxal: d'une part, ils sont fiers de ce qu'ils possèdent, leur richesse au point de vue énergie, fermes et tout ce qui a été accompli dans la province. D'autre part, il y a un vif ressentiment vis-à-vis du gouvernement central, il y a l'impression très nette d'être une province oubliée, oubliée par le gouvernement central, et on se demande où ça va aller?". C'est ce que déclarait M. Claude Wagner député progressiste Conservateur de St-Hyacinthe, Qué, qui avait été invité par les membres du Parlement du Parti Progressiste Conservateur de l'Alberta à visiter la province.

M. Wagner s'est dit très heureux de cette invitation qui lui a permis premièrement de connaître mieux les problèmes de la province et d'être en mesure d'appuyer ses collègues en Chambre lorsqu'il s'agira de débattre certaines questions qui sont particulièrement intéressantes pour l'Alberta. Et deuxièmement, de rencontrer la population francophone et voir jusqu'à quel point le gouvernement central aidait la francophonie en Alberta.

PETROLE

A propos de l'imposition unilatérale d'une surtaxe de 0.40 le baril de pétrole destiné à l'exportation vers les Etats-Unis, M. Wagner s'est dit tout à fait opposé à cette politique du gouvernement fédéral. Car, du point de vue constitutionnel, un gouvernement central ne doit pas "imposer unilatéralement", ses vues aux provinces et, selon M. Wagner, "s'il n'y a pas de consultations vraies avant que ce genre de décisions soient prises, il n'y a pas de chances d'unité au pays; il n'y a pas de chances de conserver l'esprit de la Confédération".

"En agissant comme le gouvernement l'a fait, en dépit de promesses déjà faites par M. MacDonald, le ministre de l'énergie, à l'effet qu'il consulterait les provinces et il n'en a pas été ainsi", déclare M. Wagner. "Voilà pourquoi je reproche au gouvernement central de s'être comporté de façon aussi cavalière envers l'Alberta."

L'UNITE CANADIENNE COMPROMISE

Toujours selon M. Wagner, le ministre MacDonald, compromettrait gravement l'unité canadienne pour gagner quelques points politiques. Car en agissant de cette façon, le gouvernement central veut plaire à d'autres provinces et ainsi, obtenir un gain politique dans ces provinces où il aurait plus de chances. Il est évident que le gouvernement fédéral, libéral, a rejeté la possiblité de tous gains futurs dans la province de l'Alberta.

Suite à la page 3

Energie: d'importantes décisions d'ici un an

OTTAWA (PC) - Plusieurs importantes décisions politiques devront être prises au cours de la prochaine année en matière énergétique. C'est ce qu'a affirmé, le ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources.

S'adressant aux membres du C.D. Howe Research Institute of Canada et de la National Planning Association des Etats-Unis, M. Donald MacDonald a notamment déclaré que: "notre politique nationale doit assurer aux Canadiens le meilleur choix possible de sources d'énergie à des prix raisonnables et leur assurer une certaine sécurité d'approvisionnement".

PRINCIPAUX DOMAINES

Les décisions futures dont a parlé le ministre concernent les points suivants:

L'établissement de la structure future du marché canadien du pétrole, avec les changements de la politique nationale du pétrole de 1961;

La mise en oeuvre de mesures pour assurer la continuité dans les approvisionnements du marché de l'est du Canada;

La fixation des niveaux appropriés pour les prix du gaz sur les marchés canadiens et d'exportation;

Des modifications aux règlements d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière dans les zones pionnières fédérales;

La négociation d'une solution entre les cinq provinces de l'est et le gouvernement fédéral quant à la juridiction sur les régions sous-marines de l'Atlantique;

Enfin, la soumission à la Chambre de projets de loi définissant les règlements de possession dans l'industrie canadienne de l'uranium.

"Ceci constitue une lourde tâche qu'il nous faudra réaliser de préférence avec l'assentiment des provinces. Il est toujours plus facile dans un Etat fédéral de faire appel aux intérêts locaux ou régionaux plutôt qu'à l'intérêt national. Il est toujours plus facile de se plaindre, en tentant de faire l'équilibre entre les avantages et les désavantages de la Confédération et d'affirmer qu'une province ou une région a souffert ou bénéficié plus ou moins de cette association", a dit M. MacDonald.

L'ALBERTA

Le ministre fédéral faisait allusion au cas de l'Alberta dont le premier ministre, M. Peter Lougheed, déclarait le 14 septembre à Calgary; que l'Alberta perdra des revenus à cause de la nouvelle politique du gouvernement fédéral.

"Il soutient que l'objet de la politique fédérale est de priver l'Alberta de revenus substantiels au profit des régions centrales et de l'Est du Canada. Il argue que l'économie de l'Alberta est grandement touchée et qu'il doit agir de façon à protéger l'intérêt public des Albertains contre la domination de l'Ouest, par le Centre et l'Est du Canada", a rappelé M. MacDonald.

Les mesures fédérales décriées par l'Alberta sont les contrôles des exportations de produits pétroliers et la mise en place d'un système de double-prix.

"Nous ne voulons pas lier directement les prix du pétrole payés par le consommateur canadien aux situations très particulières de pénurie et de conditions de prix qui prévalent sur le marché américain... Par conséquent, nous avons besoin d'un mécanisme de contrôle pour permettre au pétrole canadien d'avoir un prix raisonnable sur les marchés américains...", a dit M. MacDonald qui avait rappelé plus tôt dans son allocution que "selon l'opinion de l'Office national de l'énergie, le prix du pétrole exporté sur la base des prix affichés à la tête des puits, plus les frais de manutention, plus le transport par pipe-line, était dans la plupart des cas 40 cents le baril de moins que le prix qui était dans l'intérêt du public canadien", alors que le consommateur canadien payait des hausses successives de prix.

Une taxe à l'exportation a été fixée à 40 cents le baril de pétrole brut, pour le mois d'octobre.

La rapidité des décisions fédérales de septembre en matière énergétique avait été vivement critiquée: manque de consultation avait-on dit.

Le fonds Jean Patoine est relancé

Le 25 septembre 1973, un an après la mort du Rév. Jean Patoine, le Dr Gilles Blain, fiducier du Fonds Commémoratif Jean Patoine, annonçait lors d'une conférence de presse, le relancement du Fonds et invitait la population franco-albertaine à contribuer au relancement.

BUT

Le but de ce relancement est d'obtenir un fonds permanent dont les intérêts serviront à établir une bourse annuelle de $1,000 qui sera décernée à un étudiant pour l'étude du français, du journalisme ou de la pédagogie française, et d'aider les organismes de jeunes.

HISTORIQUE

Le 27 septembre 1972, le Club Richelieu d'Edmonton établissait le Fonds Commémoratif Jean Patoine, afin de conserver la mémoire de cet homme bon, engagé dans les oeuvres de la jeunesse et qui fut toujours au service de la cause française dans son pays adoptif, l'Alberta.

C'est le club Richelieu qui parrainne le Fonds Commémoratif Jean Patoine qui, par ailleurs, est indépendant des autres organismes francophones.

L'administration du Fonds est la responsabilité de sept fiduciers dont deux sont permanents, MM. Jean Gilles Blain et Roger Motut. Les cinq autres sont nommés annuellement.

CANDIDATS

La sélection des candidats se fera essentiellement au niveau universitaire et les étudiants devront: premièrement faire une demande et deuxièmement, présenter un travail en français qui sera jugé par un comité, formé à la discrétion des fiduciers.

FINANCEMENT

Le Dr. Blain s'est dit très optimiste en ce qui concerne le financement de ce projet car, dit-il, "si nous considérons que nous avons environ 43,000 franco-albertains et si nous supposons qu'en moyenne, chacun d'eux donnera $1.00, nous aurions $43,000."

L'argent sera investi dans un fonds de la Caisse Francalta et les intérêts perçus formeront le montant de la bourse. Un reçu pour fin d'impôt sera remis aux donateurs.

Les administrateurs du Fonds Jean Patoine font appel à toute la population afin d'encourager cet organisme et lui permettre d'aider la jeunesse franco-albertaine. "Notre but", a déclaré M. Blain, "c'est d'encourager les études en français, dans des domaines qui peuvent intéresser les franco-albertains".

Le père Turenne est décédé

Alphonse Turenne est né à St-Boniface, Manitoba, le 1er août 1926, de Jules C. Turenne et d'Albertine Désautels. Famille de treize enfants, dont le père et trois membres sont déjà décédés.

Il fit ses études primaires à l'Institut Collégial Provencher à St-Boniface, ses études classiques au Juniorat de la Sainte-Famille, à St-Boniface et passa à Richelieu, P.Q., pour son noviciat chez les Oblats de Marie Immaculée.

Il étudia la philosophie et la théologie au Scolasticat de Lebret, Sask., où il reçut tous les Ordres préparatoires au sacerdoce et fut revêtu du sacrement de la prêtrise le 27 janvier 1952 au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface.

Il vint en Alberta, au Vicariat de Grouard, le 8 mars 1952, fut affecté à l'oeuvre de l'enseignement au Collège N. D. de Falher et à l'Ecole Routhier jusqu'à l'automne 1967. Il passa ensuite un an à Strasbourg où il suivit des cours de théologie et des pastorale. Il enseigna de nouveau à l'école Routhier de Falher à son retour jusqu'à sa nomination comme curé de la paroisse Ste-Anne de Falher, le 17 août 1971.



Il avait subi une opération pour ablation d'ulcères d'estomac au moins d'août à l'Hôpital de l'Université d'Edmonton. L'intervention chirurgicale avait très bien réussie et il se sentait très bien quand d'une façon inattendue et pour une cause encore ignorée il décédait durant la nuit du premier octobre au presbytère de la paroisse de Falher.

Quoi faire??????

Edmonton

MARDI le 16 octobre: Réunion générale de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises (FFCF), section régionale Jean Patoine. Au salon de la bibliothèque de l'Ecole J.H. Picard, 8828 - 95e rue, Edmonton. Il y aura projection de diapositives avec explication, sur CEP. Toutes sont les bienvenues.

Bonnyville-St.Paul

VENDREDI le 10 octobre: Rencontre de tous les jeunes francophones de Bonnyville -St-Paul organisée par les Anti-Coquilles, au gymnase de la vieille école centrale à 8h.00 p.m.

LUNDI 15 octobre: Toutimage présente "Le Voyou" au gymnase de l'école Notre-Dame, Junior High à 8h.00 p.m.

Calgary

DIMANCHE le 14 octobre: L'Assemblée annuelle de la Société Franco-canadienne de Calgary aura lieu au sous-sol de l'église Ste-Famille, 1710 - 5e rue, S.O. à 2h.00 p.m.

Rivière la Paix

MARDI le 9 octobre: L'Association pour le hockey mineur aura son assemblée générale pour tous à l'arène à 8h.00 p.m.

Aux provinces de légiférer sur les garderies et vite

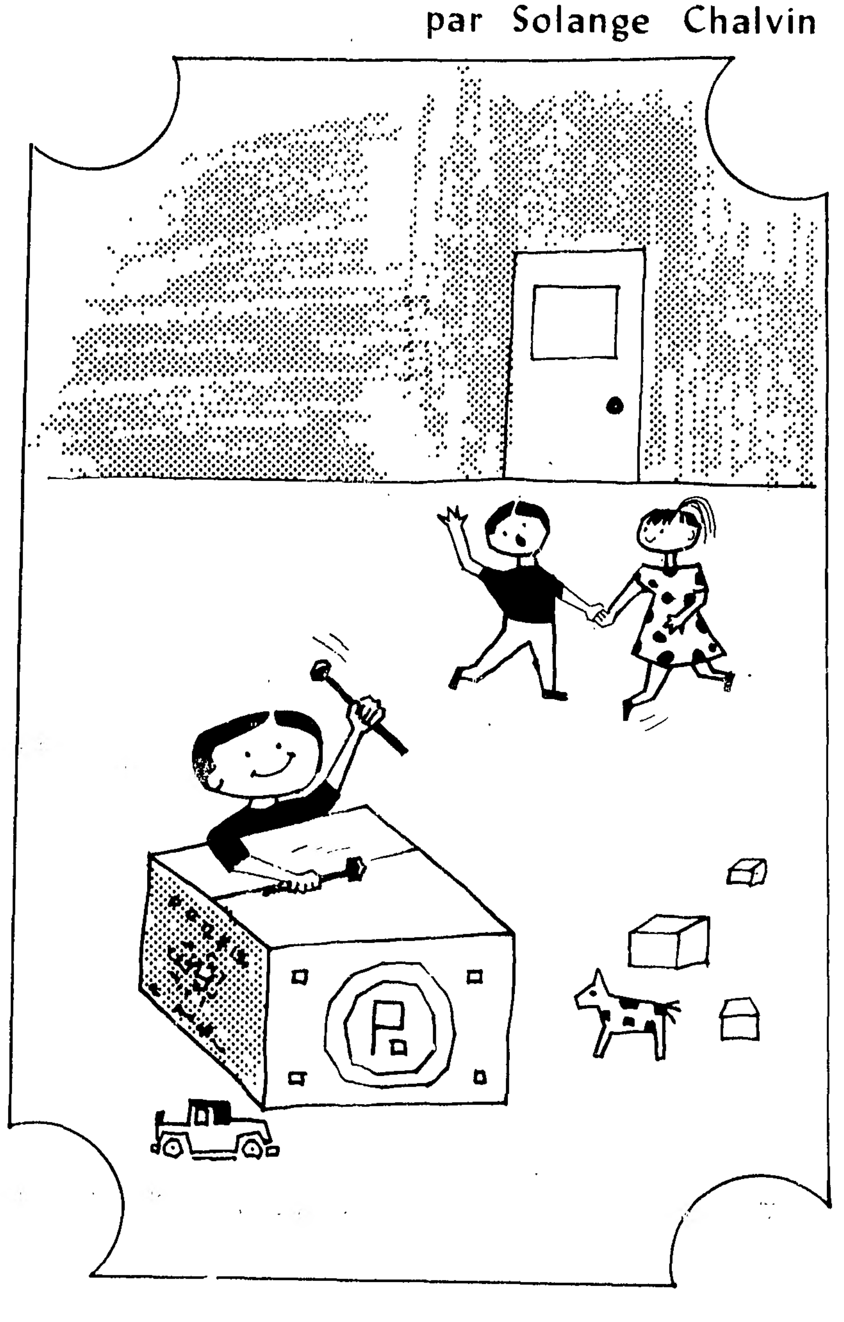
par Solange Chalvin

OTTAWA - C'est aux provinces qu'il incombe de légiférer en matière de garderies d'enfants, et elles devraient s'acquitter de leur tâche rapidement. Le rôle du gouvernement fédéral dans l'expansion des services de garderies de jour concerne l'information, la recherche, le financement et la consultation.

Le document rendu public cette semaine à Ottawa par le Conseil de développement social concernant les garderies et intitulé "Garde de jour" est sans équivoque. Il tranche en quelque sorte le débat constitutionnel qui s'était amorcé au sujet du partage de juridiction et des responsabilités entre le fédéral et les provinces, dans l'établissement d'un réseau complet de garderies au Canada.

Les provinces, dit le document, ont la responsabilité de légiférer en matière de normes minimales pour la garde de jour et il leur incombe d'intégrer les garderies au cadre global des services aux enfants et aux familles. Sur le plan financier, elles peuvent établir des accords de partage de frais avec le gouvernement fédéral, afin de subventionner certaines familles qui recourent à ces services, mais elles peuvent également mettre sur pied un réseau complètement autonome financé par les deniers publics, par les municipalités et par les parents.

Le document met également l'accent sur la collaboration entre les parents et le personnel de la garderie. Les parents devraient être appelés à définir les objectifs généraux de la garderie et à choisir l'emplacement le plus utile dans la collectivité pour l'ouverture des garderies.



Parmi les modifications à court terme qui pourraient être faites pour améliorer les services de garderies, le document du CDS propose que les subventions accordées aux garderies soient en fonction du nombre d'enfants inscrits et non en fonction du nombre de présences: en fait, les frais généraux ne diminuent pas parce que le nombre d'enfants varie d'un jour à l'autre.

En second lieu, la déduction d'impôt de $500 pour les frais de garde de jour d'un enfant dont la mère travaille est absolument insuffisante. Le coût réel de la garderie à plein temps se situe actuellement au Canada entre $1,000 et $2,000 par enfant annuellement. Il est inadmissible, dit le document préparé par un comité présidé par Mme Laurette Chagnon du Collège Algonquin d'Ottawa, que le législateur n'accepte pas comme une dépense légitime dans le budget de la mère au travail, les frais de la garderie, alors qu'il consent depuis belle lurette à ce que les personnes établies à leur compte (professionnels et commerçants) déduisent de leur revenu imposable tous les frais de leur entreprise, y compris le salaire d'une secrétaire et leurs frais de voiture ou de représentation.

Le document reconnaît que les garderies constituent un service qui coûte cher. Toutefois, il serait utopique de croire que les garderies fonctionneront bien sans la formation d'un personnel compétent et bien rémunéré. On devrait puiser à l'intérieur du réservoir actuel de bénévoles pour accélérer la formation d'un personnel qualifié dans la garde de jour des enfants.

SUITE DE LA PAGE 1

Claude Wagner...

"Je trouve malheureux", a déclaré le député conservateur", qu'un ministre en responsabilité dans un gouvernement central, se permette de telles tactiques alors qu'il devrait plutôt respecter l'esprit de la constitution canadienne qui veut qu'il y ait de plus en plus de décentralisation dans les décisions du gouvernement, qu'il y ait beaucoup plus de souplesse et beaucoup plus de consultations entre toutes les provinces et le gouvernement central avant de prendre des décisions qui engagent l'avenir d'une province, comme cette décision, prise au sujet de l'Alberta".

ELECTIONS AU QUEBEC

Interrogé au sujet des prochaines élections provinciales au Québec, le 29 octobre prochain, M. Wagner croit que ce sera une campagne extrêmement troublée et gênante pour ceux qui verront ces événements de l'extérieur de la province.

Car il estime que les chefs politiques perdront de vue pour un moment, les besoins réels des Québécois pour s'engager dans des invectives ou des campagnes de dénigrement comme cela s'est déjà fait antérieurement.

"Je ne sais pas quelle sera l'issue de cette campagne" déclare M. Wagner, "mais chose certaine, je fais confiance au jugement des Québécois".

PARTI CONSERVATEUR AU QUEBEC

Lorsque l'on demanda à M. Wagner son opinion au sujet de la fin éventuelle du parti Conservateur québécois après les élections d'octobre, à savoir, que ceux-ci jouaient leur dernière carte; il a franchement refusé cette condamnation des journalistes et experts de la politique québécoise car lui-même a travaillé à la réorganisation du parti. "Nous ne pouvons pas juger de l'existence d'un parti par le nombre de députés qui ont été élus. Il faut surtout juger l'existence d'un parti par sa vitalité, et depuis les élections du mois d'octobre dernier, nous nous sommes employés dans la province de Québec, à réorganiser le parti, à créer de nouvelles associations à choisir des candidats dont les noms seront annoncés prochainement et à visiter, M. Standfield et moi-même, toutes les régions du Québec".

Au sujet d'une prise de pouvoir possible du Parti Québécois, M. Wagner a préféré ne pas répondre à ce qu'il a qualifié de "question hypothétique".

Réduction de la publicité destinée aux enfants

OTTAWA (PC) - L'Association canadienne des diffuseurs a annoncé une réduction du temps accordé à la publicité au cours des émissions destinées aux enfants.

Le groupe, qui représente la radio et la télévision privées, a déclaré que ces modifications allaient réduire la durée des annonces commerciales à 10 minutes par heure.

Les règlements du Conseil de la radio et de la télévision canadien limitent actuellement à 12 minutes par heure la publicité durant toute programmation.

La décision de l'Association des diffuseurs entrera en vigueur pour ses membres le 1er octobre, à l'exception des contrats encore en cours. A partir du 1er janvier 1974, le temps accordé à la publicité sera une fois de plus réduit à huit minutes.

Un autre amendement au code stipule qu'un produit, prime ou service ne pourra être annoncé plus qu'une fois par demi-heure, à moins que la firme en question ne commandite l'émission en entier.

Cette restriction ne s'applique cependant pas aux messages d'intérêt public.

L'Association des diffuseurs a de plus annoncé que les commerciaux produits après le 1er octobre et devant être diffusés durant les heures d'école à partir de 9h.00 a.m. ne devront pas s'adresser directement aux enfants d'âge préscolaire.

A Bonnyville

L'Age d'Or reçoit $5,006

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social vient d'annoncer qu'il autorisait l'octroi d'une subvention de $5,006, dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons, au club de l'Age d'Or de Bonnyville.

M. Théodore Rivard, président du club, ainsi que 11 autres membres participeront à un projet de loisirs pour les personnes âgées de la région. Ils mettront sur pied un centre d'accueil afin d'offrir aux personnes âgées des moyens de s'amuser et de se divertir. Tables de billards, jeux divers, parties de cartes seront à leur disposition.

Soulignons que les objectifs du programme sont de stimuler la participation à la vie communautaire du plus grand nombre de retraités possible, en leur procurant les moyens de s'adonner à des occupations utiles et créatrices pour eux et leurs concitoyens.

On veut également donner aux retraités l'occasion de mettre au service d'autrui leur savoir et leurs expériences souvent inutilisés. Ces programmes peuvent de plus jeter des ponts d'amitié et d'entraide entre les retraités eux-mêmes et entre les différents milieux isolés les uns des autres par l'âge ou la fonction.

Avis

Contrairement à ce qui avait été annoncé la semaine dernière dans le Franco, la conférence de "Développement et Paix" aura lieu à Edmonton, et non à Calgary, à l'église Immaculée-Conception, 9805 - 76e avenue, les 6 et 7 octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à Sue Cummings, à 424-6814 (bureau) ou 423-3994 (résidence).

editorial

Un Québec en suspense

Le peuple québécois devra choisir le 29 octobre prochain dans quel Québec il a le goût de vivre. Entre une armée qui a "le goût du Québec" souverain et un gouvernement qui tentera de démontrer qu'il fait bon vivre où se maintient un lien fédéral, l'électorat dictera son bon goût.

De bon ou de mauvais goût, la presse québécoise a depuis l'annonce du scrutin laissé couler sa plume sur les prochains événements d'octobre. De toutes les prédictions énoncées, autant chez la presse anglophone que québécoise, on s'entend à croire que l'enjeu de cette élection sera double puisque la population aura à décider non seulement quel parti prendra le pouvoir mais également celui qui constituera l'opposition. Toute l'attention de la presse s'est déjà portée sur un affrontement entre le parti du premier ministre Bourassa et le P.Q. dont la force, prévoit-on, sera ralentie par les Créditistes.

Les thèmes dominants que le premier ministre Bourassa laissent entrevoir pour alimenter sa campagne électorale sont du reste un indice révélateur d'un parti qui oriente son action des quelque trente jours à venir, en fonction d'un parti qui mettrait en marche de toute urgence le processus de souveraineté. Dès la première semaine de campagne électorale le premier ministre Bourassa faisait valoir la bonne performance de l'économie québécoise sous son mandat, invoquait le calme et la justice sociales tout en faisant état des fructueuses relations fédérales-provinciales qui rapportaient au programme d'allocations familiales québécois, $400 millions de plus. Bourassa semble décidé à démontrer qu'une situation économique de plus grand confort fera sortir un peuple de la perpétuelle et démoralisante incertitude, culturelle et linguistique qui, dans les mots de René Levesque, ronge le Québec, et semble persuadé que ce confort assouvira l'aliénation d'un Québec qui n'est plus aux Québécois. C'est une stratégie du pouvoir qui n'a rien de neuf.

Le parti québécois lui rendra la pareille en tentant de démontrer l'échec du fédéralisme, la servitude vécue sous un tel régime et le réalisme de l'indépendance. Les Créditistes et les Unionistes se mettront eux aussi de la partie pour vendre au peuple québécois le modèle idéal où il fera bon vivre. L'électorat aura tout le temps de se laisser dire comment il ferait bon vivre, et aura encore une fois l'occasion de décider à quel parti il confiera cette tâche de réaliser ce milieu où "il fait bon vivre" qu'il n'a pas eu en un autre quatre ans.

Que le Québec se soit éloigné de l'idéal souverainiste ou rapproché du gouvernement libéral ou qu'il soit attiré par une politique créditiste reste des considérations incertaines. C'est cependant se nourrir d'illusions que d'envisager la disparition d'un parti favorisé par 23% du vote populaire et qui a fait bonne figure dans plus d'un tiers des circonscriptions lors des élections de 70.

Si le Québec doit déterminer comment "il a le goût de vivre", le prochain scrutin d'octobre remet en question comment la minorité franco-albertaine "elle, peut vivre". Le déroulement des prochains 30 jours, qu'il favorise plus ou moins nettement l'indépendance ou le lien fédéral rendra encore plus pertinente la question du sort de la minorité linguistique officielle. Il amènera encore davantage l'amère réalisation du sort de la communauté franco-albertaine qui pend au bout d'une politique linguistique fédérale forte, qui à son tour dépend des puissantes revendications du 23% du vote populaire d'il y a quatre ans.

par Jacinthe Perreault

dossier



L'engagement social des média est en cause

par Roger Bellefeuille

Le Conseil national du Bien-Etre Social a demandé l'avis des journalistes et d'ex-journalistes intéressés à exprimer leur témoignage sur le problème de la pauvreté et son traitement par les média. Nous reproduisons le texte d'une série de trois témoignages qui ont paru dans le Droit.

Roger Bellefeuille est chroniqueur à plein temps des affaires sociales au quotidien le Soleil de Québec.

Le chroniqueur d'un quotidien assigné au secteur des politiques sociales se rend vite compte qu'avec les questions de sécurité de revenu et de services sociaux, l'on entre de plein fouet dans l'univers des inégalités sociales comme aussi dans celui de la pauvreté dans ses diverses manifestations.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la conduite des pauvres, la société adopte un autre critère que celui qu'elle applique à ses citoyens plus favorisés. Par exemple, qu'un assisté social reçoive quelques centaines de dollars de "trop", on parle alors de "fraude" et il est traîné devant les tribunaux. Par contre, qu'un médecin se fasse des revenus incompatibles, semble-t-il, avec une pratique réaliste, il est question alors "d'abus". Tout recours au judiciaire est écarté.

Quelque ,000 médecins se sont partagés au cours de la dernière année environ $327 millions, cependant plus de 500,000 "indigents" - le bénéficiaires et les personnes à leur charge - se sont vus "distribuer" un peu plus de $350 millions. Lorsqu'il fut question de "vastes fraudes" dans l'assistance sociale, d'une armée de "parasites" vivant au crochet de l'Etat, ces "scandales" firent l'objet des débats animés.

Dans une saine démocratie, l'on doit normalement s'attendre à ce que les divers segments de la population aient au moins une égalité relative d'accès aux divers équipements collectifs, dont la presse, écrite et électronique, est une entité importante. Or, comme toutes les grandes institutions, la presse n'échappe pas à des contraintes d'ordre économique et à des pressions d'ordre socio-culturel.

Il est une autre réalité bien terre à terre, c'est que les journaux sont des entreprises à but lucratif et comme telles sont des produits de consommation devant tenir compte du jeu de la concurrence. Leur clientèle se recrute, pour une grande part, chez la classe moyenne et à revenu élevé. Il est évident qu'un article à caractère "sensationaliste" ou de nature à faire vibrer les cordes sensibles du lecteur moyen se "vend" beaucoup mieux qu'une analyse des causes de la pauvreté.

A notre avis, cependant, une approche du type "sensationaliste" a peu d'effet sur le plan de l'atténuation des inégalités sociales; elle s'apparente au geste de soulever momentanément un pansement pour mettre une plaie à nu. Elle suscite une sensibilisation superficielle et passagère chez le lecteur qui, au fond, y trouve un dérivatif à un vécu morne, l'aide à se complaire dans une tranquille aisance, ou encore le confirme dans son jugement à l'effet que le "pauvre" est bien le premier et seul responsable de sa misère, alors que lui-même a mérité son confort.

Elle est de peu de secours, pour les désavantagés eux-mêmes, sinon que de leur offrir un miroir qui réfléchit leur dénuement et de les ancrer dans leur opinion qu'ils ne sont pas autre chose qu'un produit de consommation ceci contribue à exacerber davantage leurs légitimes sentiments de frustration et à aviver une agressivité latente.

Cette approche superficielle perpétue une perception limitée de la pauvreté. Mais la pauvreté en fait, a mille et un visages: elle est économique, culturelle, et sociale, elle est individuelle et communautaire: elle apparait sur les plans d'ordre législatif, administratif et institutionnel.

Idéalement, le chroniqueur du "bien-être" devrait chercher à établir un juste équilibre, à la fois dans une optique factuelle et critique, entre les dimensions législatives, administratives et institutionnelles des mesures visant à atténuer la pauvreté et les inégalités sociales. Ceci n'est pas une mince tâche, et ne devrait pas être le lot d'un seul journaliste, mais d'une équipe de journalistes.

Plusieurs comités de citoyens et organismes populaires ont vu péniblement le jour au cours des dernières années. Le chroniqueur assigné au secteur de la pauvreté sait pertinement que sa crédibilité auprès d'eux est précaire, du fait de leur méfiance justifiable à l'égard de tous ceux qu'ils associent à l' "establishment". Les média d'information, à leurs yeux, partie intégrante du "système capitaliste", sont donc immédiatement sujets à caution.

C'est tout l'engagemet social des média qui est en cause, étant donné qu'ils sont, ou pourraient être de par la nature même de leur fonction, des agents importants de changement social.

Le Franco

Hebdos du Canada



DIRECTEUR: Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

ASSISTANTE A LA REDACTION: Marie-Andrée Lorrain

SECRETAIRES A LA REDACTION:
Louise Chartrand
Ginette Brown

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

ABONNEMENT: $5.00 par année, $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe, enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10010 - 109e rue, Edmonton, T5J 1M4

opinions libres

S'excuser d'être francophone

Tous les matins, je prends le U2 qui me conduit directement à mon bureau et je voyage avec plusieurs enfants munis de leurs livres et de leurs boîtes à goûter, lesquels descendent à l'arrêt suivant du mien, sur la 109e rue. Comme j'ai remarqué que plusieurs des noms inscrits sur les boîtes sont français, je présume donc qu'ils fréquentent l'Ecole Grandin... Donc, les parents de ces enfants ont certainement à coeur qu'ils conservent leur langue maternelle, s'ils les font voyager du nord de la ville jusqu'à cette école...

Alors pourquoi s'entretiennent-ils toujours entre eux en anglais? Ne leur montre-t-on pas à être fiers de parler en français? Où est donc la lacune? J'ai noté trop souvent cette attitude qu'on a de s'excuser d'être francophone, ce qui n'est pas sans m'étonner...

Personnellement, et je suis assez chatouilleuse sur les points d'étiquette, je pense qu'entre francophones, lorsque la conversation n'inclut que des francophones, particulièrement dans un endroit public, il sied très mal de s'entretenir en anglais. Pour le bénéfice de qui? Ne trouvez-vous pas que c'est une trop grande complaisance, qui frise la veulerie? Il faut à ce sujet, admirer les Ukrainiens et les Chinois qui eux n'ont rien de cette attitude lorsqu'ils sont entre eux. Ils s'en moquent bien d'écorcher nos oreilles avec les sons de leurs langues... Avons-nous moins de courage qu'eux?

Autre point: l'autre jour, j'ai eu à téléphoner à l'Ecole Grandin et on m'a répondu en anglais. Lorsque je me suis enquise si la personne parlait français, elle m'a répondu dans l'affirmative et la conversation s'est continuée en français. Pourquoi ceci? Tout au moins nous pourrions espérer une salutation bilingue, s'il faut faire des condescendances!

N'y a-t-il pas lieu de remédier à cet état de choses? Il s'agit de jeunes, leur âme est toute neuve et leur intelligence bien réceptive. Si l'on tient vraiment à la survivance et non à l'assimilation, il faut faire quelque chose, et vite!

Rachel Wilson,
Edmonton

Réponse à G. Honte

Madame,

En réponse à la lettre de G. Honte, publiée dans le Franco-Albertain de la semaine dernière, je tiens à assurer cette personne et les lecteurs du journal que l'ACFA, par la voix de son président, n'a pas manqué d'adresser à notre nouvel archevêque, Mgr MacNeil, ses voeux de cordiale bienvenue en Alberta. En français!

Guy Lacombe
Secrétaire général

Réflexions de deux Français à leur retour de l'Alberta

Comment peut-on dire qu'à l'Ouest de Toronto on n'entend plus parler français? Ce n'est certainement pas l'impression que nous avons ressentie à Vancouver, à North Battleford (Saskatchewan) et à Edmonton où nous avons été accueillis et entourés de la façon la plus chaleureuse par de véritables amis auprès desquels il était bien difficile d'imaginer que nous étions si loin de la France.

Nous étions d'autant moins dépaysés que, connaissant depuis notre enfance la Normandie et le Maine, nous retrouvions dans l'accent canadien des intonations qui nous étaient familières.

Si nous demandons à Monsieur le Directeur du Franco-Albertain de bien vouloir nous ouvrir les colonnes de son journal, c'est que nous désirons exprimer publiquement nos remerciements à tous ceux grâce auxquels notre escale à Edmonton restera un souvenir inoubliable:

- à Monsieur le Consul de France et à Madame Ehrhard qui nous ont si aimablement reçus
- aux familles Labrie et Tannas qui nous ont si affectueusement hébergés
- au Père André Mercure et à Soeur Marie-Paule Toupin qui, avec tant de gentillesse, ont bien voulu consacrer un temps, pourtant précieux, à nous faire visiter la ville et ses édifices les plus intéressants, en particulier l'Université et le Musée que nous aimerions revoir plus en détail.

Grâce à nos guides si compétents, il a été particulièrement agréable au professeur d'Education Musicale que je suis d'assister au Concert Final des Choralies Internationales "A Coeur Joie".

Le mouvement "A Coeur Joie" est bien connu en France et particulièrement en Provence, région que nous habitons, puisque des Choralies ont lieu régulièrement à Vaison-la-Romaine, petite ville au grand passé dont le très beau théâtre romain était bien fait pour accueillir ces rassemblements des amoureux du chant choral.

Les Choralies d'Edmonton nous ont montré avec quelle force "A Coeur Joie" a poussé ses rameaux hors des frontières de son pays natal, pour servir de lien entre toutes les populations d'expression et de culture françaises.

Après dix ans d'efforts, entraînées par des chefs compétents et dynamiques, les chorales de l'Alberta peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs ensembles du Vieux Continent, mais l'esprit "A Coeur Joie" n'est pas un esprit de compétition impliquant une course vers des prix ou des médailles. Il n'est, selon le mot de Richard Ducas, qu'un "Hymne unanime à l'harmonie et à la fraternité universelle". Chanter ensemble, c'est partager une joie.

Grâce à cet esprit ont pu se dérouler de façon exemplaire des concerts comme celui du 17 août au cours desquels 1,200 chanteurs, venus de plus de 10 pays différents et appartenant à un bien plus grand nombre de chorales, ont pu unir leurs voix en un ensemble homogène et intensément expressif. La Cantate de César Geoffray a été donnée avec clarté et sobriété. De même, la fraîcheur et la spontanéité juvéniles de la Messe de Schubert ont été mises en valeur en dépit de l'importance de l'effectif choral déployé. Enfin, le difficile et très beau "Requiem" de Duruflé n'a manqué ni de ses accents recueillis ni de ses sursauts dramatiques.

A Coeur Joie n'est pas le seul mouvement d'expression française vigoureusement implanté à Edmonton. Nous avons admiré également l'action menée par les Pères Mercure et Marchildon ainsi que par Soeur Marie-Paule Toupin en vue d'offrir aux jeunes la joie de traverser l'Atlantique et de découvrir la France.

Un simple coup d'oeil jeté sur les rapports des derniers voyages de la S.E.V. montre quelle perfection a été atteinte dans leur organisation mais aussi quelle somme de travail les animateurs ont dû fournir pour arriver à un tel résultat.

De même que nous aimerions que le plus grand nombre de jeunes Français puisse visiter le Canada, nous souhaitons voir se multiplier les occasions de voyage des jeunes Canadiens en France.

A Aix-en-Provence où nous vivons, nous avons déjà eu la joie de rencontrer les jeunes de la S.E.V. au cours d'une trop courte escale sur le chemin de Florence et de Rome. Nous avons par contre des contacts plus prolongés avec les étudiants canadiens, tant anglais que français qui viennent suivre le cours soit de l'Institut pour Etudiants Etrangers, soit de la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix.

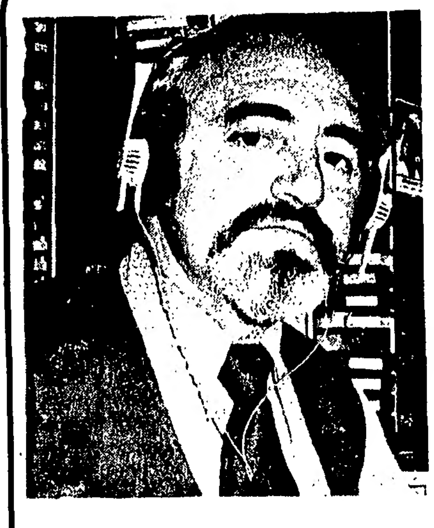
Un comité d'accueil s'efforce de trouver des foyers susceptibles de recevoir un ou plusieurs étudiants et de leur faire partager les joies de leur vie familiale. C'est ainsi que des amitiés se nouent et que, pour notre part, nous arrivons à être à la tête d'une nombreuse "famille canadienne" que nous sommes heureux de retrouver disséminée de Montréal à Vancouver.

Si nous considérons encore les efforts déployés par des associations telles que "France-Canada" et l'Association des Parents d'Emigrés en Amérique du Nord, nous croyons pouvoir regarder l'avenir avec optimisme. Les rapports entre Canadiens et Français sont appelés à devenir de plus en plus nombreux et fraternels.

En tout cas, en ce qui nous concerne, ma femme et moi, nous essayons d'apporter notre bien modeste contribution à ce grand projet et nous avons bien l'intention d'y consacrer une grande partie des loisirs que va nous procurer désormais le temps de la retraite dont l'heure vient de sonner.

Vive le Canada! Vive l'Alberta! ... et leurs habitants si sympathiques!

Daniel Arluison



Les mensonges de Benoit

De sources bien informées, nous apprenons que le "Franco" a son utilité à l'école J. H. Picard. D'après un professeur, notre hebdo est le format idéal pour tuer les mouches. Paraît-il que seulement les mouches qui parlent français sont épargnées. C'est peut-être la raison pour laquelle les mouches se font rares à J. H. Picard?

Dynamique Paul Pelchat s'est donné pour mission de tenter de réveiller la majorité francophone de Hinton qui dort depuis déjà un bon bout de temps. C'est G. Santayana qui disait un jour "Le difficile, c'est ce qui peut être fait tout de suite; l'impossible, ce qui prend un peu plus de temps".

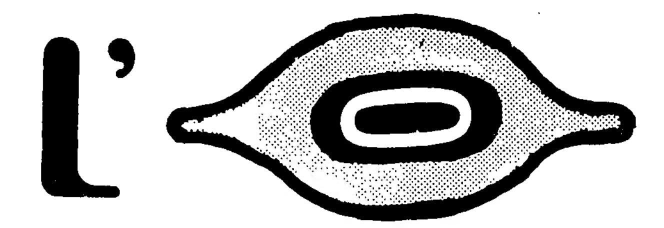
Nous avons trouvé l'affiche suivante au Collège Universitaire St-Jean. L'animateur se décida que les étudiants LE-MIRENT au courant. L'animateur tout le monde HENRI. Un animateur ANEMIQUE. On attend LEMIRE, on reçoit LE PIRE. Le bonheur c'est de compter sur un ANI-MATEUR.

"Lorsque j'appelle un taxi" de dire Lucien Royer "Je demande toujours un conducteur qui parle français et les compagnies se font toujours un plaisir d'accéder à ma demande. Croyez-le ou non, le dernier conducteur, un Franco - ontarien qui habite Edmonton depuis 17 ans, n'a jamais entendu parler de l'ACFA, ne savait pas qu'il existait ici un poste de radio français, etc... Il faut dire qu'il y a des gens qui ne sont pas curieux, ou bien ils aiment nous faire marcher.

Barry Westgate, chroniqueur bien connu du "Journal", reçoit plusieurs lettres, et encore des lettres. Monsieur Westgate, dans l'édition du Journal de samedi dernier, a donné un exemple d'une de ces lettres- "Anonyme" bien entendu. Dans notre société, il existe malheureusement des "rats" qui se cachent dans les "poubelles" et qui lancent à droite et à gauche les "vidanges" pour tenter d'intimider et de faire mal...

Félicitations à la rédactrice du "Franco" pour son éditorial de la semaine dernière. Si j'avais été l'auteur de ce dernier j'aurais écrit la même chose, mais terminé de différence façon. Voir: Dixit Péloquin "Etes-vous tannés de mourir, bande de caves?". Question de diplomatie sans doute.

M. Claude Wagner du parti conservateur aux communes d'Ottawa, était de passage à Edmonton en fin de semaine dernière. Lors d'un banquet présenté samedi soir, nos politiciens albertains, Lambert et Roche, ont fait un bel effort pour mettre l'invité à l'aise et ont adressé les convives dans les deux langues officielles du pays. A son tour M. Wagner voulant sans doute plaire à la majorité d'Edmonton, s'est adressé dans les deux langues officielles de notre ville: en allemand et en anglais. En politique on fait bien des choses, on rampe même...



sur les choses

$934. par élève

Il en a coûté à la Commission scolaire des écoles catholiques d'Edmonton $934. par élève durant l'année 72. En moins de 10 ans, les coûts d'opération répartis selon chaque étudiant ont plus que doublé.

55% des Américains désapprouvent Nixon

Un sondage Gallup effectué révèle que 55% des Américains estiment que le président Richard Nixon n'assure pas convenablement ses fonctions tandis que 35% sont satisfaits de sa performance et 10% sont sans opinion.

De plus 72% des personnes interrogées sont convaincues que que M. Nixon a, ou bien dressé les plans pour la pose de tables d'écoute au quartier général du Parti démocrate de Watergate, ou bien donné son accord à un tel plan, ou bien participé à la tentative d'étouffement de l'affaire.

Les entreprises américaines: $94 milliards à l'étranger

Les investissements directs des entreprises américaines à l'étranger ont augmenté de $7.8 milliards en 1972 pour atteindre un total de $94 milliards.

L'accroissement des investissements, qui a surtout été sensible au Japon et en Europe, a été aussi important l'année dernière qu'en 1971, mais les modes de financement ont sensiblement changé.

Les investissements à l'étranger des entreprises américaines ont augmenté de 22 pour cent en direction du Japon, en raison surtout de l'augmentation des revenus investis, pour atteindre $2,222 millions.

Ils ont augmenté de 10% en Europe, pour atteindre $30, 714 millions. Dans ces pays également, l'augmentation résulte principalement de la hausse des revenus investis, les investissements directs diminuant de moitié. Enfin, en direction des pays en voie de développement, les investissements américains ont augmenté de 7%. Dans ce secteur également, on enregistre une baisse sensible des investissements directs, plus que compensée par l'augmentation des revenus investis.

Le territoire du Yukon

Près de 207,076 milles carrés des territoires du Yukon sont encore des terrains vierges. Yukon signifie en indien "la plus longue rivière" d'où la province tire son nom. Sa population est d'environ 20,000 habitants.

Les petites japonaises brûlent moins d'essence

WASHINGTON (AFP) - L'Agence pour la protection de l'environnement, EPA, aux Etats-Unis a publié une liste des performances de toutes les voitures vendues aux Etats-Unis pendant l'année modèle 1974 en ce qui concerne la consommation d'essence. En tête se trouvent les voitures japonaises, les plus légères, alors que la dernière classée est une Ferrari 365 GTB que précède de peu la grosse Oldsmobile Toronado.

Les tests effectusé par l'EPA montrent qu'en moyenne, les conducteurs américains iront moins loin avec un gallon d'essence en 1974 qu'en 1973 avec les voitures qu'ils achèteront.

La meilleure performance est attribuée à la Honda Civic, avec 29.1 milles par gallon, suivi par la Toyota Corolla, 27.1 milles. Les sub-compatct du genre Vega ou Pinto obtiennent entre 22 et 24 milles, celles dites de taille intermédiaire comme la Chevrolet Nova, environ 15 milles par gallon et celles de taille normale, entre huit et 12 milles. La Ferrari GTB et l'Oldsmobile Toronado obtiennent 6.4 et 6.8 milles.

Les revenus des fermiers ont augmenté de 25.9 %

Les revenus des cultivateurs ont augmenté de 25.9% à $3.47 pour les sept premiers mois de l'année en comparaison de $2.76 milliards pour la même période l'an dernier.

Selon Statistique Canada, les revenus des cultivateurs étaient à la hausse dans toutes les provinces. C'est en Ontario que l'augmentation a été la plus importante. En Saskatchewan, ils ont été de $761.3 millions ($585.-1. millions); en Alberta $621.8 millions ($472.8 millions); Manitoba $289.9 millions ($223.5 millions). En Colombie-Britannique, les revenus ont été de $142.1 millions ($119 millions).

Ces revenus ne sont en fait que des estimés, et comprennent les revenus découlant de la vente des produits de la ferme, les versements faits par la Commission canadienne du blé, les prêts consentis pour le blé encore sur pied et les subventions aux producteurs agricoles. Les coûts d'exploitation ne sont pas déduits de ce montant.





Un accident est vite arrivé

Voici une excellente façon d'être tué, blessé ou de se noyer. Tous les éléments pour que se produise un accident grave sont ici réunis. Le moindre accrochage ou mouvement brusque pourrait faire partir le coup de la carabine pointée dans le dos du chasseur placé en avant. Les bagages ainsi répartis pourraient faire chavirer le canot au premier faux mouvement de l'un ou de l'autre avironneur. Remarquons que le chasseur d'en avant devrait être en arrière parce qu'il est plus lourd que son compagnon. Aucun ne porte une ceinture de sauvetage. Tous les deux devraient aussi porter un dossard orangé phosphorescent puisqu'ils vont chasser en forêt. Sur la photo du bas, les mêmes chasseurs respectent toutes les règles de sécurité. Au lieu toutefois, d'utiliser séparément une ceinture de sauvetage et un dossard, ils portent un gilet de sauvetage de couleur orangé phosphorescent. A la veille de la nouvelle saison de chasse le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux chasseurs qu'ils doivent être d'une grande prudence tant sur l'eau qu'en forêt.

La campagne fédérale la plus coûteuse jamais vue

OTTAWA (PC) - La dernière campagne électorale fédérale a probablement été celle qui a coûté le plus cher dans toute l'histoire du pays, a déclaré le politicologue K. Z. Paltiel, qui a précisé qu'environ $51 millions y ont été investis.

Ce politicologue, professeur à l'université Carleton à Ottawa a précisé également que $20.4 millions sont venus des fonds publics - ils ont été dépensés sous l'autorité du président général des élections, Jean Marc Hamel - et qu'environ $31 millions sont venus des quatre partis politiques et de leurs 1,118 candidats.

A son avis, les Libéraux ont dépensé environ $6.5 millions, les Conservateurs, environ $4.1 millions, les NPD, environ $370,000 et les Créditistes, environ $500,000.

M. Paltiel dit qu'un parti a dépensé à lui seul environ $1 million pour l'achat de timbres sur des enveloppes qui ont été envoyées à quelque 12,000,000 d'électeurs.

Changements aux statuts et règlements de l'A.C.F.A.

A. Service Animation Sociale

Il sera proposé lors du prochain conseil général, qui aura lieu le 13 octobre 1973, que le Bureau de direction du Service Animation Sociale soit dissout, ce qui abrogerait les articles 85 et 86 des statuts et règlements de l'A.C.F.A.

B. Société de Prêts aux Etudiants

Il sera proposé à cette même réunion que la Société de Prêts aux Etudiants cesse, son service de prêts et que les intérêts du fonds inaliénable de la dite Société ne servent qu'à accorder des bourses à des étudiants francophones, ce qui abrogerait les articles 88 et 90 des statuts et règlements de l'A.C.F.A.

Les arts et les autres

Les Séguin et le théâtre des Lutins en tournée dans l'Ouest

Le Conseil interprovincial de la diffusion de la culture n'organisera cette année que deux tournées dans chacune des provinces. En effet dans son premier bulletin mensuel, "Contact", le coordonnateur du C.I.D.C., Julien Forcier, faisait remarquer que la subvention, accordée par le bureau de l'action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat au C.I.D.C., avait été coupée d'environ un tiers du montant de l'an dernier. L'Alberta aura donc une tournée artistique de moins que l'an dernier.

Les quatre provinces de l'Ouest verront cette année le groupe bien populaire des "Séguin" et le "Théâtre des Lutins".

Il y aura dans les Maritimes et l'Ontario le "Théâtre des Pissenlits" et le spectacle de Robert Paquette.

Le conseil exécutif du C.I.D.C. a rencontré les 13 et 14 septembre derniers, les agents et imprésari en vue de négocier ces tournées pour la saison 73/74, tout en tenant bien compte des suggestions énoncées lors du dernier colloque culturel de Laval.

Même s'il y aura moins de tournées, le C.I.D.C. pense à offrir d'autres services des plus intéressants faisait remarquer Julien Forcier. Il est en effet possible que le C.I.D.C. mette à la disposition des Communautés francophones hors Québec, un dépot de films pour enfants de la maison Faroun, soit 5 longs métrages et 21 courts métrages. Le C.I.D.C. n'a cependant signé aucune entente de principe et on travaille présentement à obtenir une subvention spéciale pour réaliser ce projet. Ces films que le C.I.D.C. détiendrait seraient disponibles pour une période de trois ans, permettant ainsi une assez bonne exploitation qui pourrait éventuellement se développer en un service de distribution de films pour adultes.

Les nouvelles orientations du C.I.D.C. sont d'élargir son action pour y inclure en plus des tournées, des services de distribution de films, de disques, de bibliothèque etc, tel que l'exprimaient les membres lors du dernier colloque. Pour se faire, il lui faut trouver d'autres sources de revenus. Il faisait aussi remarquer qu'il y avait énormément de possibilités et qu'il s'attaquait à répérer les moyens pour les réaliser. Il est toutefois nécessaire d'accepter qu'il y aura moins de tournées artistiques pour faire place à de nouveaux services. "L'occasion n'a jamais été aussi belle pour le C.I.D.C. de faire ses preuves" de dire Julien Forcier.

"Appelez-moi Lise" et le palmarès du film canadien aux deux réseaux de Radio-Canada

Le vendredi 12 octobre à 23 heures, la télévision française de Radio-Canada présentera une émission spéciale de la série "Appelez-moi Lise", émission qui sera télévisée en direct du cinéma Saint-Denis à Montréal, alors que se déroulera la remise des trophées du 25e Palmarès du film canadien.

Cette émission spéciale sera bilingue puisque dès 23h.30 la chaîne anglaise de télévision de Radio-Canada présentera, en différé, le spectacle réalisé par Jean Bissonnette.

La séance de clôture du Palmarès du film canadien débutera à 22 heures au cinéma Saint-Denis et Jacques Fauteux sera l'animateur de cette première partie.

A 23 heures, dans le cadre de l'émission "Appelez-moi Lise", l'animatrice Lise Payette et Jacques Fauteux nous présenteront les lauréats des principaux trophées atribués par le jury international du Palmarès du film canadien. C'est avec la participation des plus grandes personnalités du monde artisitique que se déroulera cette émission qui rendra hommage aux artistes et aux artisans du monde cinématographique canadien.

35% de la population profite de 87% des organismes culturels

TORONTO (PC) - Au terme d'une étude entreprise il y a 18 mois, la section administration des arts de l'université York de Toronto a rendu public un rapport sur la culture au Canada.

Selon ce rapport, une interaction plus grande est nécessaire entre les grandes villes et les petites municipalités pour créer un lien culturel au Canada.

Ce sont généralement, souligne le rapport, les grandes villes qui reçoivent les expositions itinérantes et les compagnies de spectacles. Par ailleurs, on se rend compte que les travaux d'artistes étrangers dominent dans les manifestations culturelles au pays. Le rapport indique qu'on devrait s'attacher à mettre en valeur les oeuvres canadiennes tout en accordant une plus grande attention aux besoins culturels des petites municipalités.

On doit également, souligne le rapport, prendre conscience de l'influence culturelle croissante qu'exercent les Etats-Unis au Canada.

Ce sont les villes de Montréal et Toronto qui se partagent la part du lion des 250 principaux organismes culturels canadiens. Viennent ensuite Winnipeg, Vancouver et Ottawa. En fait, 87% de ces organismes sont situés dans des secteurs desservant seulement 35% de la population.

Le rapport souligne, en outre, que depuis cinq ans l'influence des organisations artistiques se fait sentir à sens unique: depuis les grands centres aux petites municipalités, des grandes aux petites organisations, des professionels aux amateurs. Ainsi, la vie artistique des grands centres tend à léguer ses modes d'expression et ses conceptions aux petites municipalités. Il serait déplorable, indique le rapport, qu'on en arrive à une uniformité culturelle à travers le pays, et c'est pourquoi on doit s'attacher dès maintenant à mettre au point des moyens d'intéraction entre les régions.

Livres

"Le deux-millième étage"

par Roch Carrier

Les Editions du Jour annoncent le lancement du "Deux-millième étage" de Roch Carrier.

Les Laterreur Brothers, la Vieille, Dupont-la-France, Cowboy, le Nègre, Mignonne Fleury, Hildegarde et Barnabé Marchessault habitent, chez Dorval, une maison à deux étages. Sur cet emplacement, l'on doit construire un gratte-ciel. La maison de Dorval doit donc être démolie. Roch Carrier, dans "Le deux-millième étage", raconte l'épopée héroï-comique de cette guerre qu'a menée une poignée de braves contre l'armée du progrès.

Un roman où les grands thèmes dans l'oeuvre de Roch Carrier resurgissent: la mort, le sexe, la guerre, le rêve et les ténèbres. Un roman de toutes les couleurs, qui n'est pas sans rappeler la verve et la truculence de "La guerre, Yes Sir!"

Roch Carrier est l'un des meilleurs écrivains québécois. Il a écrit des contes, des romans et une pièce de théâtre. Tous ont connu le succès et plus particulièrement "La guerre, Yes Sir!" qui a dépassé le cap des vingt mille exemplaires vendus.

Le deux-millième étage" de Roch Carrier est en vente au prix de $3.50 aux Messageries du Jour 8255 rue Durocher, Montréal, 303.

"Un verre de bière mon minou"

par Louis Geoffroy

Les Editions du Jour annoncent le lancement de "Un verre de bière mon minou" de Louis Geoffroy.

Une image vaut mille mots, dit le proverbe. Un corps vaut mille images, dit Tuli Kupferberg dans "Le livre du Corps" C'est dans cette veine que se situe "Un verre de bière mon minou", tentative de faire sentir le corps à travers les mots et les images. Par la chronique de tout ce qui constitue un homme à un moment précis (l'homme politique, l'homme sexuel, l'homme expression, etc.), l'auteur essaie de faire l'amour avec le lecteur, c'est-à-dire: communiquer au lecteur tout ce qu'il est, en quoi il est semblable et en quoi il est différent.

Plus qu'une chronique, "Un verre de bière mon minou" représente un grand moment de vie, dans le désordre et le bruit, tout ce qu'on appelle la pensée humaine. Et la pensée humaine n'existant que dans le rapport du moi avec les autres, "Un verre de bière mon minou" n'existe que dans la mesure où il est lu et vu, avec ses excès et ses mièvreries, ses défauts et ses qualités.

Une oeuvre d'avant-garde, un texte dense abondamment illustré. "Un verre de bière mon minou" de Louis Geoffroy est en vente partout au prix de $3.95 aux Messageries du Jour Inc. 8255 rue Durocher, Montréal 303.

"Introduction au marketing'

par Pierre Filliatrault et Yvon-G. Perrault

Les Editions du Jour annoncent le lancement de "Introduction au marketing", par Pierre Filliatrault et Yvon G. Perreault.

L'entreprise canadienne fonctionne dans un système économique où la concurrence est le principe de base. Autour de ce principe, se sont créés des besoins auxquels le propriétaire d'entreprise se devait de trouver une réponse: le marketing était né et allait devenir une science indispensable à toute réussite commerciale. "Introduction au marketing" s'adresse donc à tous ceux qui sont concernés de près ou de loin par les échanges commerciaux; l'administrateur, le propriétaire d'entreprise, l'étudiant du niveau collégial ou du premier cycle universitaire, le consommateur, tous y trouveront une source d'information précieuse qui les aidera à mieux comprendre ce phénomène dont on ne peut plus nier l'importance.

Le présent ouvrage définit la philosophie du marketing moderne et démontre sa très grande influence sur la gestion des entreprises. Y sont élaborés les divers aspects du comportement de l'acheteur, de la méthodologie de la recherche en marketing, les concepts de l'administration des produits, de la distribution, des prix et de la communication. On y apprendra aussi l'utilisation de ces variables dans la planification, l'élaboration de la stratégie et le contrôle du marketing. En conclusion, est étudié l'aspect social du marketing, le "consommateurisme". Le tout est rédigé dans un style clair et est accessible à tous.

Les auteurs, Pierre Filliatrault et Yvon G. Perreault, sont des praticiens de l'enseignement du marketing, agissent comme conseiller auprès de plusieurs organismes gouvernementaux et entreprises privées, et sont aussi les auteurs de nombreux articles sur le marketing.

"Introduction au marketing" est en vente au prix de $3.00 aux Messageries du Jour Inc. 8255 rue Durocher, Montréal 303.

LA COQUELUCHE

"Maladie contagieuse Caractérisée par une toux violente"

Aznavour, Juvet, Emmanuelle

Avec Charles Aznavour (Barclay 85003/04), on change complètement de niveau d'expression et il faut se le rappeler. Cet album double présenté sous le titre "Aznavour chez lui, à Paris", a été enregistré à l'Olympia en novembre dernier. Le maître de la romance y chante quelques-uns de ses grands succès des dernères années; "Désormais", "Mourir d'aimer", "Les plaisirs démodés", "Idiote, je t'aime", "Emmenez-moi", "Que c'est triste Venise".

Certes, ici comme ailleurs, Aznavour apparaît trop souvent comme une machine à produire, rabâchant des thèmes usés dont il a, à satiété, éprouvé les effets sur les foules, pressant jusqu'à la dernière goutte le fruit auquel tant de fervents mordent avec la dernière complaisance, exploitant jusqu'à la caricature ses propres qualités. Jamais il n'est plus irritant, par exemple, quand il termine des chansons déjà proches du sanglot par des confidences sentimentales dites d'un ton outré.

Mais Aznavour n'est pas qu'un vulgaire "crooner". Il y a, dans cette récolte, des titres dignes de lui et qui font honneur au genre. Comme "A ma femme", "Mourir d'aimer", "Les jours heureux", "Emmenez-moi" et en général toutes les chansons où sur le thème éternel du temps qui passe, qui a inspiré tous les épicuriens depuis Horace, il se contente de composer des images simples portées par la sensualité diffuse de sa voix, sans rien forcer de l'image ou de la voix.

Patrick Juvet et sa "Musica" (Barclay 80170) arrive dans tout ça avec la juste conscience de ce qu'il fait. Un nom connu dans le désert de la jeune chanson française.

Les autres "Je vais me marier Marie", "Au même endroit, à la même heure", "Comme un ballon rond", "A la lumière du jour", "Sonia," "Le coeur sauvage", "Romantiques, par morts"... Juvet est un fabricant de "tubes" comme ils disent là-bas. Toutes les orchestrations sont rigoureusement identiques: les évolutions de la batterie sont réglées au métronome. Un plaisir bien mince ou un agacement bien vif, au choix.

Emmanuelle a tiré de son microsillon deux chansons qu'elle a réunies sur un 45 tours (SOLT 204): "Parle-moi de notre pays" et "Et c'est pas fini", toutes deux de Stéphane Venne. Avis aux amateurs.

Louise Forestier

Il y a de bien belles choses sur le dernier microsillon (Gamma GS 167) de Louise Forestier. Elle a souvent changé de style, et chaque fois on ne manquait pas de dire que voilà une artiste avec de grandes ressources, dont une voix remarquable qu'elle sait plier à plusieurs genres. On ne peut que répéter les même mots, en espérant que cette fois, "Ca y est", qu'elle démarre vers quelque part qu'elle n'aura pas à fuir en chemin.

Car si tout n'est pas également



réussi dans cette production, la sonorité est admirable.. Inspirée du folklore, elle y intègre les trouvailles du "synthesizer" et surtout la puissance émotive de la voix humaine, utilisée ici à l'égale d'un instrument de musique. Cela est si vrai que parmi neuf chansons, Louise Forestier a glissé deux pièces instrumentales avec voix: l'une plus douce et méditative, "L'ascendant"; l'autre plus percutante et, tonique, "Les Montréalais" (que Radio-Canada a choisi comme thème musical de son émission quotidienne "En manches courtes").

Cette sonorité, qui exploite à merveille la voix de Louise Forestier, on la doit en grande partie à Claude Lafrance qui signe les musiques et les adaptations du disque, à trois exceptions près (celles de Jacques Perron). L'ensemble s'écoute avec un réel bonheur et il en émerge, malgré le rythme moderne, une douceur diffuse, mélancolique, particulièrement sensible dans les deux adaptations folkloriques.

Celles-ci "La prison de Londres" et "L'hirondelle", sont à la fois plus pleines et plus poignantes qu'en avait laissé le souvenir d'une certaine tradition. Est-ce le timbre de la voix? on sent moins la musique que le glissement sur les mots, moins l'interprétation que l'envol du sentiment. Louise Forestier a la faculté de rêver sur les mots et les notes.

C'est elle qui a écrit les textes de la plupart des chansons. Elle trouve souvent le son qu'il faut. Par exemple "J'pense que c'est l'temps", "Le réel de la cour", "Fils de bûcherons" ("Les bûcherons"), que reviennent en refrain, enveloppés par la musique. Et elle donne à de vieux mots québécois, comme "Ton respir" et "couleuré" ("Appel"), une valeur musicale étonnante. Mais le développement manque généralement de limpidité. On s'attendrait que les images coulent de même source que la musique; là est le seul accroc, qui n'a rien d'irréparable si l'on se fie aux éclairs qui traversent ici et là les poèmes.

Le texte de Luc Granger, "Pourquoi chanter, mis en musique par Jacques Perron, couronne l'album à plus d'un titre. Il a cette sonorité unique qui rend le disque précieux. Il approche dans les paroles de cette simplicité rayonnante qu'on ne sent poindre que par intermittence dans les textes de Louise Forestier. Et par dessus tout, il constitue en quelque sorte la chanson slogan, la chanson témoin où Louise Forestier, comme d'autres ont fait suggère pourquoi elle chante.

"Pourquoi chanter" est en effet à cet album ce que "La chanteuse straight" est à celui de Diane Dufresne. "Pourquoi chanter quand il y a tant à faire... Pourquoi chanter alors que le temps presse... Comment chanter ce qu'on ne sait pas dire... C'est une envie d'offrir la vie/Comme on offre une rose/Pour le plaisir, le pur plaisir /D'échanger quelque chose".

Pour ceux qui viennent d'entendre les autres chansons, cet aveu final n'a rien d'étonnant. Car avant toute analyse, la sonorité particulière de cet album leur avait déjà soufflé ce "pour le plaisir, le pur plaisir". Et si on cherche à caractériser cette sonorité, du moins dans ses effets, on arrive, par comparaison, à ceci: beaucoup de chansons, dans la musique pop, donnant envie de danser; celles de Louise Forestier sur ce disque donnent, irrésistiblement, envie de chanter".

Que font les jeunes?

N'est-ce pas le temps que les jeunes francophones de l'Ouest canadien se débrouillent pour se faire connaître non seulement en Alberta, mais aussi à travers tout le pays? Je ne sais pas si vous en êtes conscients, mais la plupart des gens de l'Est ne connaissent même pas l'existence du mouvement "Francophonie-Jeunesse" en Alberta. Il faut se réveiller et leur laisser savoir que nous existons. Même si nous sommes en minorité, nous pouvons quand même faire quelque chose pour nous faire connaître. Commençons tout de suite. Sinon ça ne se fera jamais.

Michèle Cloutier
Ginette Cormier.

Elections au Rouet

Vendredi 28 septembre avaient lieu les élections pour la formation du nouvel exécutif du Rouet.

Les représentants de l'exécutif de l'année dernière s'étaient rendus à l'école de Donnelly afin de recruter les candidats.

A l'occasion d'une deuxième réunion, les représentants rencontrèrent les personnes intéressées à poser leur candidature.

La semaine suivante, le vice-président sortant, convoqua les élèves francophones afin de leur donner tous les détails concernant les élections.

Un grand nombre de jeunes se présentèrent pour voter:

FURENT ELUS:

Présidente: Marie Challier
Vice-président: Martin Lavoie
Secrétaire: Yvonne Turcotte
Trésorière: Doris Charest
Conseillers: Paulette Challifoux, Lorraine Simard, Diane Bachand.

Les représentants de l'école de Donnelly sont: Jeanine Bouchard, Rose Beaudoin.

La soirée se termina par des chants et de la danse.

LA COQUELUCHE C'EST TON AFFAIRE

Si tu nous fais parvenir de l'information sur tout sujet que tu crois important et qu'il faudrait passer aux autres jeunes, tu pourrais recevoir par le retour du courrier un long jeu d'un interprète de la chanson canadienne française ou un livre.

Le Club des "CRAPAUDS" recevra un long-jeu de Claude Gauthier.

Chronique des "Crapauds"

Bonjour tout le monde, c'est encore nous le club des "Crapauds" qui revenons avec notre chronique hebdomadaire...

La semaine dernière fut une semaine difficile pour nous, élèves de la neuvième. En effet vendredi dernier c'était l'initiation(Frosh) au conseil des étudiants. D'abord nous nous sommes costumés, et ils nous ont transformé en esclaves, pour être vendus à la cour le soir.

Certains se sont même proposés de nous torturer (Ils ont bien réussi!) En ce qui concerne notre école, la construction de nouvelles classes élémentaires va bon train.



Bientôt nous aurons une belle école élémentaire.

1- Les élèves des grades 9 à 12 se pratiquent dans l'espérance de devenir membres de l'équipe de Ballon-Volant.

2- Un groupe d'élèves s'est mis à l'ouvrage dans le but de faire un "Year Book".

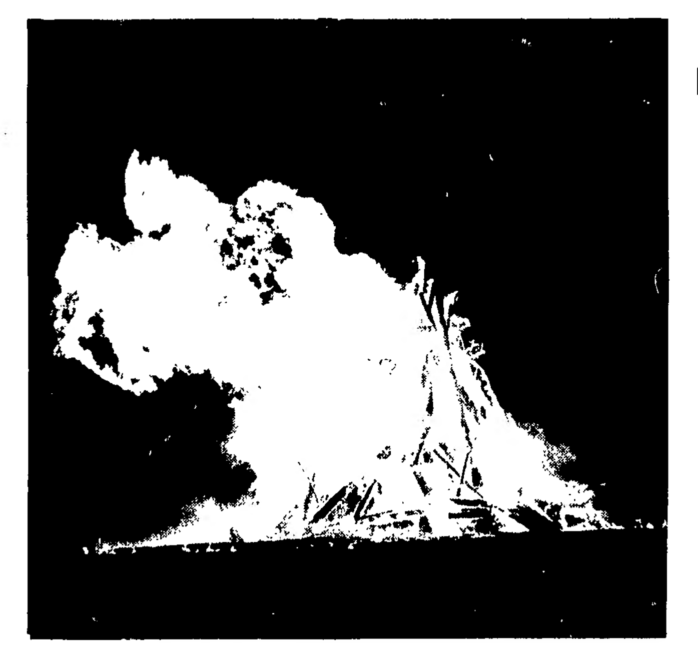
3- Finalement la chorale de l'école a commencé ses pratiques mercredi le 26 septembre. Patsy et Cathy Montpetit s'occuperont de la chorale cette année. Elaine Bilodeau jouera de l'orgue et Claudette Bilodeau ainsi qu'Angéline Auger accompagneront à la guitare.

L'incendie ne sera jamais un feu de joie

Il y a plus de gens que jamais qui meurent dans des incendies. Selon les dernières statistiques de 1971, 739 personnes ont péri dans les flammes (augmentation de 103 personnes ou de 16% par rapport à 1970). De ce nombre, 205 soit 28%, étaient des enfants. La plupart de ces victimes vivraient encore aujourd'hui si les plus élémentaires mesures de sécurité avaien été observées.

Les pertes matérielles pour l'année s'élevaient à $236,-077, 454, soit une augmentation de près de $32,000,000 par rapport à l'année précédente. C'est le Commissaire fédéral des incendies qui a publié ces chiffres effrayants. Ces chiffres s'inspirent de rapports émanant des provinces, dont relève la prévention des incendies; ne sont pas incluses les pertes causées par les feux de forêt.

Même si le nombre (72,729) d'incendies a augmenté de 50,010 par rapport à celui de 1970, il est inférieur à celui d'il y a 10 ans, années ou les incendies atteignaint le chiffre de 85,000. Depuis lors, la population a augmenté de millions et un grand nombre de nouvelles demeures ont été construites.



Pertes plus élevées

En 1971, il y eut 51,133 incendies d'habitations, soit une moyenne de mille feux par semaine. Les dommages causés par ces incendies dépassaient légèrement 76 millions de dollars. Les incendies d'habitation comptaient pour 70% de tous les feux, mais ils ne représentaient que 32% des pertes nationales à cet égard. Comme tout le reste le coût des incendies a augmenté. De nos jours, la famille dont le domicile est incendié subit des pertes trois fois plus élevées qu'il y a dix ans.

Les incendies dévastateurs continuent d'être un facteur prédominant dans les dommages causés à la propriété. L'an dernier, dix incendies ont engendré chacun des pertes d'un million de dollars. L'incendie le plus important a causé pour 5 millions de dommages, dans une des stations du métro de Montréal.

Comment s'amorcent la plupart des incendies

Fumeurs imprudents

"Ce qu'il faut au Canada, ce sont des cendriers plus grands et plus nombreux". Tel était le voeu qu'exprimait en 1958 feu Tom Paveling, Chef des pompiers, lorsqu'il contribua à fonder le Comité de publicité pour la prévention des incendies pour combattre la hausse effroyable des incendies causés par la négligence humaine.

Cette année-là, les fumeurs imprudents causèrent 38,000 incendies soit 43% du nombre total de 87,000.

La principale préoccupation du Comité était d'ordre éducationnel aidé en cela par les moyens publics d'information.

Les fumeurs imprudents causèrent, en 1971, 23,000 incendies, soit une baisse soudaine de 32% d'un total de 73,000. Les chiffres sont arrondis. Durant ce temps, la population s'est accrue de 4,000,000.

Le fumeur imprudent demeure le principal coupable, ayant à son crédit près d'un tiers des désastres. Le plus alarmant reste le tribut de la mort. Voici un rapport d'Ottawa pour une période de 10 ans:

HOMMES:	485
FEMMES:	224
ENFANTS:	64
TOTAL:	773

De plus, 141 enfants sont morts parce qu'ils jouaient avec des allumettes. Il n'y a pas de données disponibles sur la cause de décès de 2,655 autres victimes: 1,156 hommes, 650 femmes et 849 enfants.

Le procédé éducationnel doit être repensé en fonction d'un accroissement rapide de population. Parmi d'autres facteurs, on pourrait citer l'alcool dont le rôle contribue à causer l'incendie.

Les pompiers le répètent:

- Que vous ayez bu ou non, ne fumez pas au lit, à moins d'être surveillé par votre ange gardien.

Chauffage, cuisson

Les pertes de vie les plus nombreuses causées par les défectuosités du chauffage surviennent au cours des mois d'hiver lorsque les systèmes fonctionnent à pleine capacité et que les maisons sont doublement scellées par les contre-fenêtres.

Dans la cuisine, les moments les plus dangereux sont la soirée et le matin lorsque la cuisson est à son sommet et que le souci de sécurité est amoindri.

Les cuisinières, les fournaises, les cheminées et les foyers ouverts constituent des risques de par leur nature; on doit les examiner attentivement avant l'arrivée des neiges. Les chaufferettes portatives: n'utilisez que l'équipement approuvé par la CSA ou l'ULC. Nettoyez régulièrement les chaufferettes à l'huile et ne laissez pas les enfants jouer avec les soupapes de contrôle; ce qui pourrait causer une explosion.

Le chaudron enflammé par la graisse à cuisson constitue un danger des plus courants.

Semaine de la prévention des incendies du 7 au 13 octobre

Par abus d'électricité

Le fusible électrique est un véritable ami; il est le chien de garde de la sécurité! Ne lui demandez par un ampérage trop élevé.

La remarque faite de vive voix par la chère vieille dame demeure toujours d'actualité:

"J'ai acheté des fusibles de 30 ampères parce qu'ils étaient deux fois plus forts que ceux de 15 et parce qu'ils coûtent le même prix".

Une autre remarque entendue:

"Les fusibles qu'on achète aujourd'hui ne sont pas aussi bons que ceux il y a dix ans. Ils sont toujours brûlés".

La réponse de la première dame est que le fusible de 15 ampères est le seul qui répond à la sécurité d'une maison ordinaire.

On répond à la seconde dame en disant que c'est parce qu'elle utilise plus d'appareils électriques et de connexions qu'elle le faisait il y a dix ans pour un même câblage.

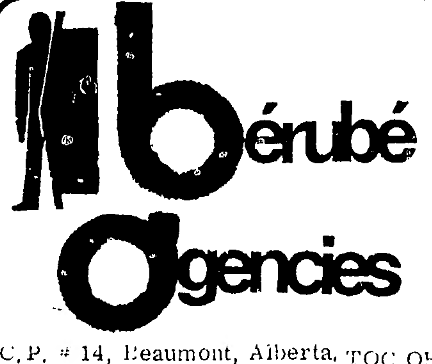
Surtout ne jouez pas avec l'ampérage des fusibles et ne remplacez jamais un fusible par une pièce d'un cent. Il en va peut-être de votre vie.

CIRCONSTANCE: La graisse dans la poêle s'enflamme soudainement. MESURES A PRENDRE: Mettre un couvercle sur la poêle. Couper le courant. Appeler au secours.

CIRCONSTANCE: De la fumée dense s'accumule dans le couloir d'un édifice à étages multiples. MESURES A PRENDRE: Bien fermer sa porte. Rester sur place. Téléphoner aux pompiers. Ne pas se servir de l'ascenseur.

CIRCONSTANCE: Vous faites usage de gaz combustible et vous découvrez qu'il se dégage une odeur douceâtre analogue à celle de la moufette ou du chou pourri.. MESURES A PRENDRE: Ouvrir les fenêtres. Sortir. Ne pas allumer d'allumette, ne pas actioner d'interrupteur électrique. Appeler les pompiers.

CIRCONSTANCE: Vous faites évacuer une maison en feu. Vous retournez à l'intérieur pour y récupérer des objets de valeur. MESURES A PRENDRE: Ne pas agir de la sorte.





Quand la mode flirte l'automne

C'est une mode toute en nuances que nous fait découvrir l'automne. Une mode facile à aimer, facile à porter et qui devrait satisfaire les goûts les plus avant-gardistes ou les plus conservateurs.

- L'automne renie la plupart des couleurs éclatantes et reste fidèle à la sobriété... Du vert chasseur, on passe par le beige, le bleu aviateur, le chocolat au lait, le rouille et le bourgogne pour en arriver au noir classique. Quelques bouffées de rouge vif, de vert émeraude et de jaune viennent égayer la scène automnale.

- Le choix est vaste au domaine des tissus également, alors que les tweeds les plus variés s'imposent. Tweeds unis ou quadrillés, crêpes de laine, cachemire, gabardines, velours côtelés, etc... Tricots et peaux seront toutefois les grands favoris de la saison froide.

- Les tricots sont sportifs ou très habillés. On les retrouve dans une multitude de petites jupes évasées, accompagnées de cardigans, de gilets, de chemisiers. Le soir, ils soulignent fidèlement les courbes les plus secrètes du corps. Les vestes se font longues et chaudes.

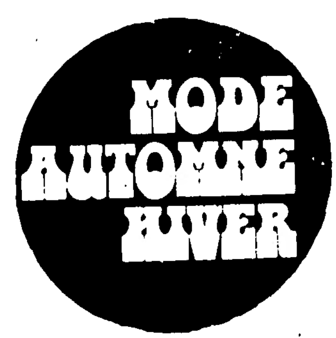
- Dans le monde des fourrures, la vedette est partagée entre les fourrures à poil courts et celles à poil longs. Car bien que ces dernières conservent la préférence (lynx, opossum d'Australie, renard roux et renard bleu de Norvége, rat musqué naturel ou teint), elles doivent souvent, à cause de leur rareté grandissante, céder la place au swakara et au vison. Les blousons de fourrure font fureur.

- Les tenues d'intérieur optent carrément pour la douceur des volants, des plis, des décolletés. Même les tissus entrent dans le jeu: jerseys soyeux, satins capitonnés, souples flanelles, douces ratines... tantôt unis, tantôt délicatement ou géométriquement imprimés.

- Les robes optent souvent pour le style chemisier agrémentées de ceintures étroites, de poches plaquées soulignées de surpiqûres. Le soir, elles deviennent longues, minces, moulantes et révélatrices.

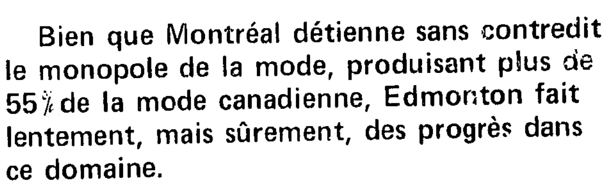








PHOTOS PRISES LORS DU DEFILE DE MODE "GREAT EXPECTATIONS"



Bien que Montréal détienne sans contredit le monopole de la mode, produisant plus de 55% de la mode canadienne, Edmonton fait lentement, mais sûrement, des progrès dans ce domaine.

Une présentation de modes avait lieu récemment à Edmonton qui, en plus de nous présenter bijoux, vêtements pour le sport et quelques facettes de la mode masculine, nous révéla le talent d'un jeune dessinateur, CALVIN FRENCH. Calvin n'en est pas à ses premières armes, son talent ayant déjà été reconnu à Trinidad, son pays d'origine. De cette île ensoleillée des Antilles, il a conservé les couleurs vives, très prononcées, et les tissus légers qui effleurent le corps et apportent au mouvement beaucoup d'aisance. Ses créations, pour la plupart des robes longues, semblent délaisser le classique et la sobriété, mais furent toutefois accueillies avec beaucoup d'enthousiasme ce soir-là.







Les coiffures de JEROME ALEXANDER se voulaient un petit côté mystérieux, un rien intrigantes. Plusieurs coupes "au carré" étaient remarquables de simplicité. L'automne verra également de nombreuses coupes très courtes. Il est à remarquer que le salon JEROME ALEXANDER, qui se classe parmi les meilleurs salons de coiffure à Edmonton, compte à son service plusieurs employés de langue française qui se font un plaisir de vous servir dans votre langue maternelle.

La province en bref



Nominations de l'archidiocèse de Grouard - McLennan

HIGH PRAIRIE: Révérend Père Raphael Lessard, o.m.i., curé. Révérend Arthur Lamothe, o.m.i. Missionnaire de East Prairie.

SLAVE LAKE: M. l'abbé Gendre, curé

VALLEYVIEW: Révérend Père Clément Richer, o.m.i., curé

JEAN-COTE et MARIE-REINE: Révérend Père Marcel Proulx, o.m.i. curé

RYCROFT et WANHAM: Révérend Père Denis Dubuc, o.m.i. curé

SUCKER CREEK et DRIFTPILE: Révérend Père Christian Knapen, o.m.i. missionnaire avec résidence à Grouard.

LAC ESTURGEON (Calais): Révérend Père Nicolas Roué, o.m.i. missionnaire

FOX LAKE, JOHN D'OR et GARDEN CREK: Révérend Père Roger Vandersteene, o.m.i.



RVD PERE JEAN MARSAN, o.m.i.



RVD PERE RENE BELANGER, o.m.i.

FAUST et KINOSO: Révérend Père Eugène Fournier, o.m.i.

Le Révérend Père René Bélanger, o.m.i., nommé provincial de la vice-province de Grouard, a demandé de garder la responsabilité de la paroisse d'Eaglesham.

Le Révérend Père Jean Marsan, o.m.i., vicaire-général pour l'archidiocèse.

LA SÉCURITE FAMILIALE FAMILIALE SOUHAITE BONNE FETE A SES MEMBRES SUIVANTS

JEUDI 4 OCTOBRE

Mme Simone AUBIN
Edmonton
Sr Rollande BRODEUR c.s.c
Eaglesham
M. Roger GAUCHER
Peace River
M. Georges JOLY
St-Paul
M. Maurice PLANTE
St-Paul

VENDREDI 5 OCTOBRE

M. Raymond SABOURIN
Morinville

SAMEDI 6 OCTOBRE

M. Louis JODOIN
Hinton
Mme Mariette STENCE
Burnaby
M. Raymond L. TREMBLAY
Fort McMurray

DIMANCHE 7 OCTOBRE

M. René DUBEAU
St-Paul
Sr Ida M. LAFRANCE a.s.v.
Hobbema
Mlle Marie LAVOIE
Jean Côté
M. Yvon MAHE
Falher
Mlle Gemma OUELLET
Edmonton

LUNDI 8 OCTOBRE

M. Gérard GAUDREAULT
Falher
M. Louis L'HEUREUX
Beaumont
Mlle Claire VALLEE
Bonnyville
M. William VENESS
St-Albert

MARDI 9 OCTOBRE

M. Lucien BEDARD
Edmonton
Mme Rita BELANGER
McLennan
M. Daniel BOISVERT
St-Albert
M. Albert COURCHESNE
Edmonton
M. Lyle DIERKHISING
Bonnyville
Dr Arthur LAVENTURE
Spirit River
M. Raymond NAIRON
Falher
Sr Ruth WIRACHOWSKI s.c.e
Trochu

MERCREDI 10 OCTOBRE

M. Victor AMIOT
Fort McMurray
M. Léo AMYOTTE
Thérien
M. Roger AMYOTTE
Edmonton
Mme Marie M. BLANCHETTE
Vimy
Mme Germaine CARTIER
Edmonton
M. Denis LAMBERT
Nampa
M. Henri LAMBERT
Slave Lake
M. Emile RICHARD
Swan Hills
Mlle Louise TREMBLAY
Edmonton
Mme Marie-Marthe VINCENT
Bonnyville

JEUDI 11 OCTOBRE

M. Serge BERGERON
St-Isidore
M. Gérald DESPINS
Falher
Sr Emilie GIRARD a.s.v.
St-Paul
M. Valère GRENIER
St-Isidore
M. Raymond JOHNSON
Guy
M. Clément SAVARD
High Level

Souper canadien à Calgary

Les dames de la paroisse Ste-Famille serviront un souper canadien pour célébrer le 45e anniversaire de la paroisse. Cette soirée aura lieu le 13 octobre à 6h.00 p.m. au sous-sol de l'église, 1719 5e rue, S.O. Calgary.

Rivière-la-Paix - Loisirs

A NE PAS LIRE:

Ne lisez pas cet article si vous n'êtes pas intéressés à aider la ligue d'hockey mineur cette année. Merci d'avoir au moins lu jusqu'ici.

Si vous l'êtes, je tiens à vous souligner que près de 250 garçons attendent patiemment qu'on mentionne le mot hockey et qu'on commence à faire quelque chose.

L'an dernier une trentaine de personnes ont assisté à l'assemblée annuelle pour discuter de la ligue d'hockey mineur. Chose intéressante, une douzaine de femmes étaient aussi présentes.

L'assemblé de la ligue d'hockey mineur de Smokey River aura lieu cette année, le 9 octobre. La réunion se tiendra dans le hall de l'arène de Falher à 8h.00 p.m. Faites donc votre part!

VOLONTAIRES

La ligue d'hockey mineur de Smokey River est à la recherche de deux étudiants du secondaire qui seraient prêts à s'occuper de la ligue le samedi et quelques heures par semaine. On espère avoir un étudiant de McLennan et un autre de Falher. Les étudiants devront connaître le jeu de hockey et s'intéresser à diriger un groupe. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le tout dévoué Paul Brisson au bureau local de Falher, ou téléphonez au numéro 837-2344.

ON DEMANDE

On organise actuellement des cours de loisirs et détente pour les saisons d'automne et d'hiver. Si vous possédez des connaissances pratiques dans le domaine des arts et de l'artisanat, des activités sociales et d'athlétisme et si vous êtes intéressés à enseigner une ou l'autre de ces matières, téléphonez au numéro 837-2344.

Il y a beaucoup de personnes qui aiment s'adonner à ce genre d'activités et qui seraient intéressés à partager leurs aptitudes avec vous. Le conseil des Loisirs de la région songe à rémunérer les responsables de ces cours.

JEUX D'HIVER

Les directeurs du "Northern Alberta Recreation" se sont récemment rencontrés pour discuter des prochains jeux d'hiver (Peace Winter Game) de la région de Rivière-la-Paix. On pense que les jeux devraient se tenir d'ici le début de l'année 74. On songeait aussi à ajouter d'autres activités.

L'année dernière, on avait organisé des parties de badminton pour les hommes et les femmes de tous les âges, du patinage de fantaisie et des parties de ballon-balai. Nous apprécierions toute l'aide possible. C'est facile, composez 837-2344.

HORAIRES DE L'ARENE

Veuillez noter que tout club ou groupe, intéressé à se servir des facilités de l'arène de Falher et de McLennan est prié d'en faire la demande le plus tôt possible. Le personnel attaché aux activités de hockey, de ballon-balai et de patinage de fantaisie est de même prié de communiquer avec le bureau régional ou celui de Falher, ou encore celui de McLennan.

BALLON -VOLANT

Tous les hommes intéressés à faire partie d'une équipe de ballon-volant doivent s'adresser à M. Roger Pitre de Falher. L'équipe masculine de ballon-volant s'est classée troisième dans la section (B), lors des compétitions provinciales d'il y a deux ans.

CLUB DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE.

Le club féminin de conditionnement physique se réunit tous les mardis à 8h.00 p.m. à l'école de Falher. Environ 50 femmes participent actuellement à ce programme. Inscrivez-vous en y assistant. "Exercice, Exercice".

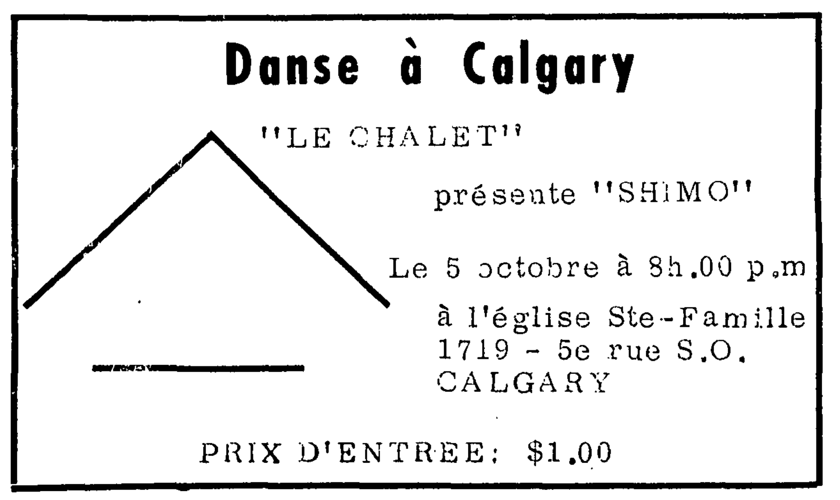
REMERCIEMENTS

La ligue de balle-molle, "Les Pirates" de Falher tient à remercier, au nom de tous ses joueurs, la ligue féminine de balle-molle pour l'aide offerte lors du tournoi des Pirates. Il est question d'organiser un autre tournoi à l'ouest du village cet automne.

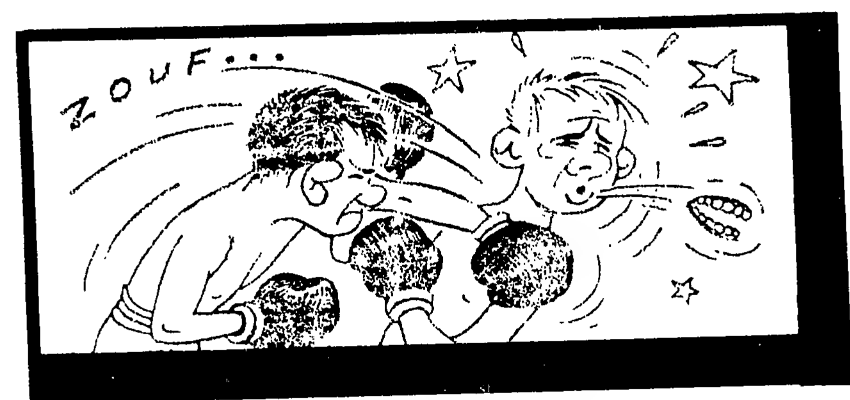
LIGUE "FARM FUN"

Le hockey ça promet... puisqu'il a déjà trois ou quatre autres communautés intéressées à former une ligue (qu'on pourrait appeler "Farm Fun"). Les villages de Jean-Côté, Girouxville, Tangent et Guy ont déjà manifesté leur désir de se joindre à cette nouvelle ligue.

Paul Brisson
directeur des loisirs.



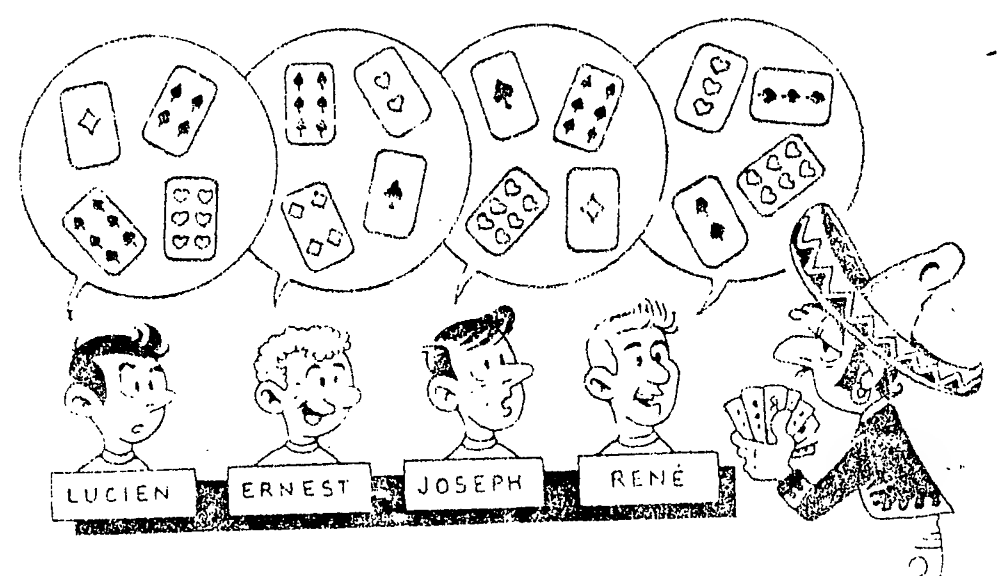




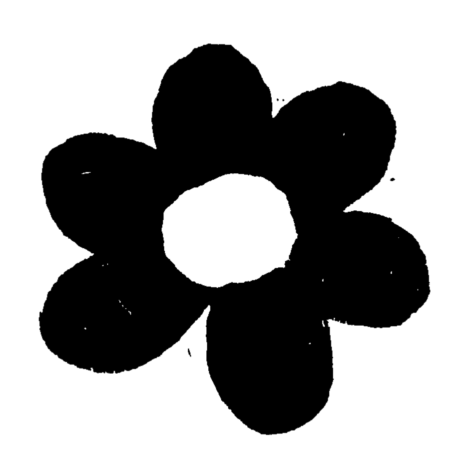
Ces boxeurs ont échangé entre 100 et 400 coups... Pariez donc avec vos amis que vous êtes capable de deviner n'importe quel nombre entre 100 et 400 qu'ils auront choisi sans vous le dire. Et vous gagnerez à coup sûr...

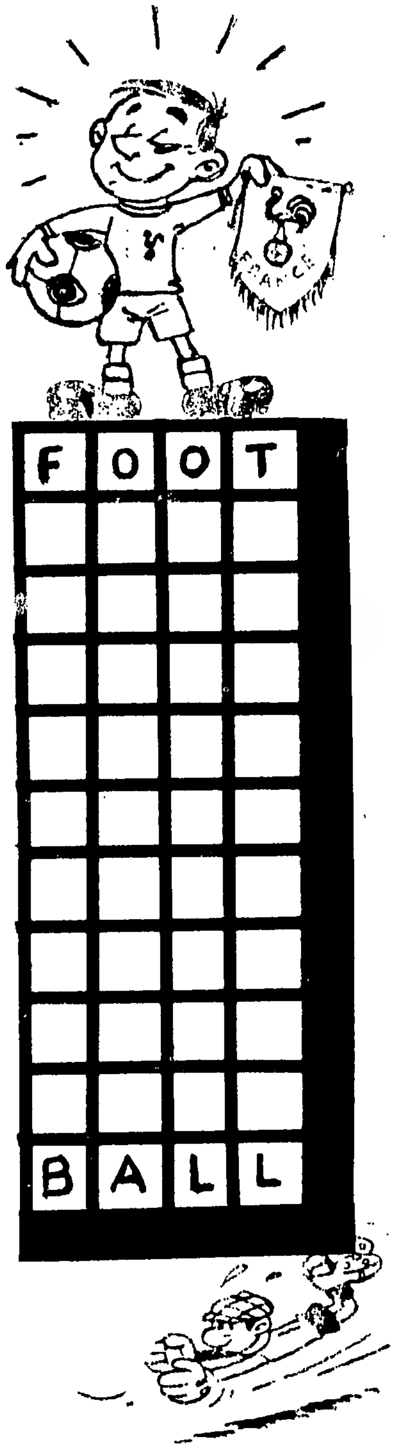


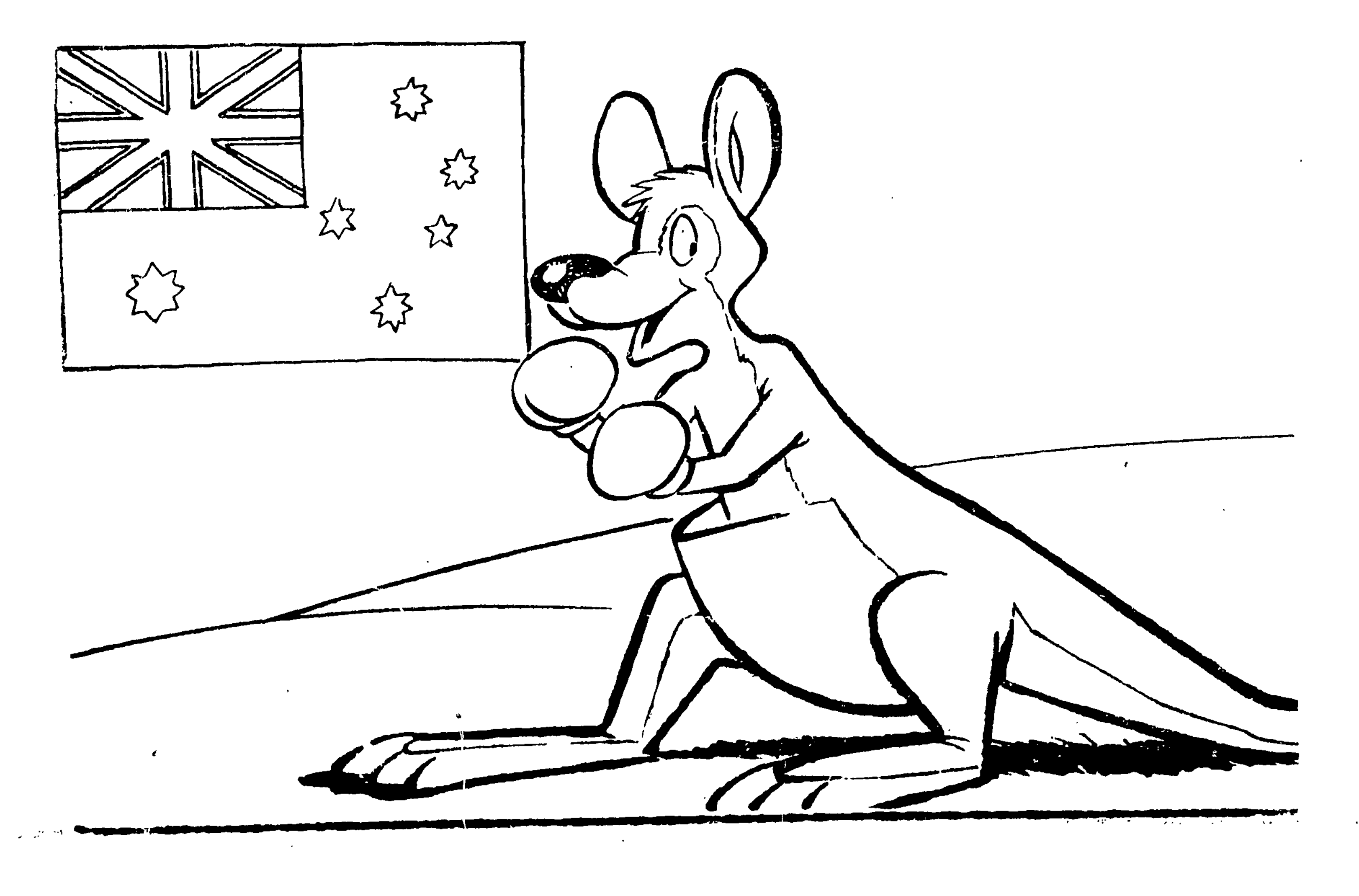
A l'arrivée de toutes les courses, c'est toujours le no 7 qui arrive en tête!... A propos, seriez-vous capable d'obtenir sept comme total en n'additionnant que des deux?...

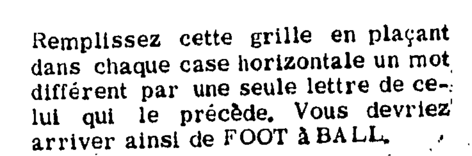


Pour tromper le temps en attendant le début des Jeux, ces quatre concurrents s'amusent à deviner les quatre cartes que vient de retourner leur ami Camillo. L'un d'eux a deviné juste les quatre cartes. Un autre en a trouvé trois. Un troisième en a trouvé deux, et le dernier une seule. Lequel, à votre avis, a deviné exactement les quatre cartes retournées par Camillo?









Remplissez cette grille en plaçant dans chaque case horizontale un mot différent par une seule lettre de celui qui le précède. Vous devriez arriver ainsi de FOOT à BALL.

VOIR ET ECOUTER

Horaire à CBXFT — Semaine du 6 au 12 octobre — Canal ONZE

samedi

09h.00
TELECHROME
10h.00
MINI-FEE
10h.30
YOGI ET POPOTAME
11h.00
MON AMI BEN
11h.30
LASSIE
12h.30
FOOTBALL CANADIEN
14h.30

15h.00
PSST PSST AIE LA
16h.00
SPORTHEQUE
17h.00
BAGATELLE
18h.00
LA PINCE A LINGE
18h.30
TELEJOURNAL
19h.00
WALT DISNEY PRESENTE
20h.00
T.B.A.
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
CINEMA

"Drame dans un miroir". Drame réalisé par Richard Fleisher, avec Orson Welles, Juliette Gréco et Bradford Dilman. Une jeune veuve vit en concubinage avec un ouvrier d'âge mûr. Elle s'éprend d'un jeune travailleur et, avec lui, tue l'ouvrier. D'autre part, un juriste voit sa maîtresse l'abandonner pour son jeune assistant. Les avocats impliqués dans cette dernière histoire sont appelés à défendre les deux criminels.(USA 60).

dimanche

09h.00
GRANGALLO ET PETITRO
9h.39
LE ROI LEO
10h.00
UNE FLEUR M'A DIT
10h.15
LE JOUR DU SEIGNEUR
11h.00
FOOTBALL AMERICAIN
13h.30
ECHOS DU SPORT
14h.00
30 DIMANCHES
14h.30
FANTAISIE LYRIQUE
15h.00
LA SEMAINE VERTE
16h.00
D'HIER A DEMAIN
17h.00
5 D
18h.00
POLITIQUE ATOUT
18h.30
TELEJOURNAL
19h.00
QUELLE FAMILLE
19h.30
LES BEAUX DIMANCHES
22h.30
LA FLECHE DU TEMPS
23h.00
TELEJOURNAL
23h.30
RENCONTRE
00h.00
CINE-CLUB

Porcherie. Drame poétique écrit et réalisé par Pasolini, avec Pierre Clémenti, Jean-Pierre Léaud, Anne Wiazemsky et Franco Citti. Au Moyen Age, un jeune homme isolé au désert s'attaque à des voyageurs dont il mange ensuite la chair. De nos jours, le fils d'un industriel allemand se désintérese de la fortune familiale pour porter son attention aux porcs d'une ferme voisine (It.-fr. 69). Présentateur: Normand Harvey.

lundi

09h.15
EN MOUVEMENT
09h.30
LES ORALIENS
09h.45
LES 100 TOURS
10h.00
LES CHIBOUKIS
10h.15
OUM LE DAUPHIN
10h.30
LES CROISADES
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LES CHEVALIERS DU CIEL
12h.00
PEPINOT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA
Itoka, mercenaire des galaxies. Science-fiction réalisé par Kazui Nihonmatsu. Principaux interprètes: Eiji Okada, Peggy Neal, Toshiya Wayaki et Franz Gruber. Un vaisseau spatial est intercepté par un astronef mystérieux qui l'asperge d'une substance gluante. Les astronautes emportent une cellule sur la terre. La cellule donne naissance à une bête gigantesque (Jap. 67).
16h.00
BOBINO
16h.30
MAIGRICHON
17h.00
DAKTARI
18h.00
CHER ONCLE BILL
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
LES PIERRAFEU
20h.00
LES FORGES
20h.30
MONT-JOYE
21h.00
DESTINATION CANADA
21h.30
JASON KING
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

"Deux jours à vivre". Drame psychologique réalisé par Max Friedman, avec Curd Jurgens, Victor de Kowa et Danielle Gaubert. Un industriel dont la femme a été fortement ébranlée par une tragédie familiale part en vacances. Un ami lui conseille d'avoir une aventure sentimentale.

mardi

09h.15
EN MOUVEMENT
09h.30
LES ORALIENS
09h.45
LES 100 TOURS
10h.00
MINUTE MOUMOUTE
10h.15
LES CONTES DE LA FRIVE
10h.30
LES CONTES FANTASTIQUES
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LAUREL ET HARDY
12h.30
FRANCIS
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA
Piccadilly, minuit douze. Drame policier réalisé par Rudolf Zehetgruber, avec Hilmut Wildt, Hanns Lothar et Ann Smyrner. La sortie de prison d'un bandit semble inquiéter divers personnages louches. De fait, il est bientôt la victime d'un attentat. Mais un ancien policier vient à son aide. Ensemble les deux hommes décident de s'emparer de documents qui prouveraient son innocence et incrimineraient un éminent avocat (All. 64).
16h.00
BOBINO
16h.30
NIC ET PIC
17h.00
DANIEL BOONE
18h.00
TOOMAI
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
LA PETITE SEMAINE
20h.30
VEDETTE EN DIRECT
21h.00
RUE DES PIGNONS
21h.30
LE 60
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

"Esther et le roi". Drame biblique réalisé par Raoul Walsh, avec Joan Collins , Richard Egan et Sergio Fantoni.

mercredi

09h.15
EN MOUVEMENT
09h.30
LES ORALIENS
09h.45
LES 100 TOURS
10h.00
CLAK
10h.30
MON PAYS ET LE SIEN
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LE COMTE YOSTER
12h.00
LES ESPIEGLES RIENT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA
Le Grand Défi. Aventures réalisées par Giorgio Capitani, avec Alan Steel, Red Ross, Nadir Baltimor et Yann Larvor. Hercule arrive en Lydie où la souveraine lui offre la main de sa fille Omphale. Celle-ci refuse, car c'est Inor qu'elle aime. Les amis de la *jeune princesse* obtiennent que la reine pose comme condition à *Hercule* qu'il triomphe de l'hom*me le plus fort du monde:* Samson (It.-Hisp.-fr. 65).
16h.00
BOBINO
16h.30
PICOTINE
17h.00
ACTUALITES 24
18h.00
LA SOIRE DU HOCKEY
20h.30
100 FILLES A MARIER
21h.30
DR SIMON LOCKE
22h.00
SPRINT
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00 APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

"L'escadron Volapuk". Comédie réalisée par René Gilson, avec Olivier Hussenot et Marc Chapiteau. 5 adeptes du non conformisme entreprennent leur service militaire. Leur attitude jette la confusion dans la garnison. (Fr.)

jeudi

09h.15
EN MOUVEMENT
09h.30
LES ORALIENS
09h.45
LES 100 TOURS
10h.00
MINUTE MOUMOUTE
10h.15
FABLIO LE MAGICIEN
10h.30
VERS L'AN 2,000
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
HISTOIRE SANS PAROLE
12h.00
LANCE LOT
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA
Adorable Julia. Comédie réalisée par Alfred Weidenmann, avec Lilli Palmer, Charles Boyer et Jean Sorel, d'après la pièce de Somerset Maugham. Une comédienne de talent est aussi l'épouse du directeur du théâtre où elle joue. Elle s'éprend un jour d'un jeune comptable mais découvre bientôt qu'il aime une autre jeune fille qui rêve elle aussi de théâtre (Fr.-autr. 62).
16h.00
BOBINO
16h.30
GRUJOT ET DELICAT
17h.00
SALTO MORTALE
18h.00
LES CHEVAUX DU SOLEIL
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
LES GRANDS FILMS
Un grand garçon. Comédie satirique écrite et réalisée par Francis Ford Coppola, avec Peter Kastner, Elizabeth Hartman et Geraldine Page. Un jeune bibliothécaire s'éprend d'une jeune actrice, à qui il finit par déclarer sa flamme. Celle-ci s'amuse de l'admiration du jeune homme (USA 67).
21h.30
LE TRAVAIL A LA CHAINE
22h.00
CONSOMMATEURS AVERTIS
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
LES ESPIONS

vendredi

09h.15
EN MOUVEMENT
09h.30
LES ORALIENS
09h.45
LES 100 TOURS
10h.00
AU JARDIN DE PIERROT
10hé15
HYPPOLITE
10h.30
LES ANIMAUX CHEZ EUX
11h.00
LE GOURMET FARFELU
11h.30
LA GRANDE AVENTURE
12h.00
FRANFRELUCHE
12h.30
BOUBOU
13h.30
TELEJOURNAL
13h.35
FEMME D'AUJOURD'HUI
14h.30
CINEMA

Au coeur de l'Europe. Documentaire réalisé par Drakoslov Holub. L'histoire de la Tchécoslovaquie depuis la proclamation de son indépendance en 1918 (Tchèque).

16h.00
BOBINO
16h.30
SOL ET GOBELET
17h.00
BONEY
18h.00
SKIPPY LE KANGOUROU
18h.30
ACTUALITES 24
19h.30
MARCUS WELBY
20h.30
HORS SERIE
21h.30
TOURNESOL
22h.00
QUI VIVE
22h.30
TELEJOURNAL
23h.00
APPELEZ MOI LISE
00h.00
CINEMA

"Monsieur Hobbs prend des vacances". Comédie réalisée par Henry Koster, avec James Stewart, Maureen O'Hara et Lauri Peters. M. Hobbs rêve de vacances reposantes avec sa femme. Mais celle-ci a d'autres projets: réunir toute la famille enfants et petits-enfants, dans un chalet au bord de la mer. Le chalet ressemble plutôt à un manoir hanté.

Programmation française de CBXAT de 9h.00 à 12h.00 a.m.

Rivière-la-Paix: au canal 7
A Grande Prairie: au canal 10
A Manning: au canal 12
A High Prairie: au canal 2

SAMEDI 6 octobre

9h.30
MAIGRICHON ET GRAS DOUBLE - Emission pour enfants.

10h.00
TOURNESOL - Emission de variétés.

10h.30:
QUELLE FAMILLE - Chronique de la famille Tremblay dont l'action se passe à Montréal.

11h.00
VEDETTE EN DIRECT - Emission de variétés.

DIMANCHE 7 octobre

9h.00
NICK ET PIC - Emission pour enfants.

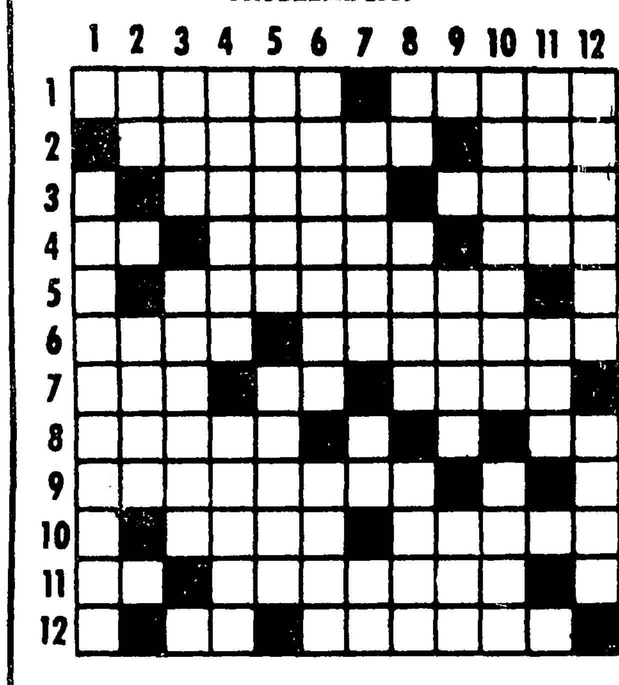
9h.30
DESTINATION CANADA - Jeu-questionnaire.

10h.00
DOSSIER - Documentaire

10h.30
SPRINT - Jeu-questionnaire.

MOTS CROISES

PROBLEME 2535



HORIZONTALEMENT

1– Art de la navigation sur mer. – Liquide de couleur.
2– Partie immergée d'un navire (pl.). – Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
3– Amener vers soi. – Action
4– Préfixe qui indique le passé. – Sorte de laine d'Espagne. – Général américain.
5– Bouleversé.
6– Rude au goût. – Laissé seul.
7– Type représentatif des Etats-Unis. – Route rurale. – Riv. de France.
8– Pour s'asseoir. – La sienne.
9– Lieux.
10– Dieu des vents. – Qui n'existe que dans la pensée.
11– De la gamme – Universel.
12– Usages. – Espaces sablés.

VERTICALEMENT

1– Qui aiguisent les couteaux.
2– Prép. lat. – Partie du corps humain.
3– Homme très avare. – Sert à guérir.
4– Faire apparaître l'irisation.– Boisson composée d'eau chaude sucrée, d'eau-de-vie et de citron (pl.).
5– Empereur romain. – Ch. -l de c. (Gironde).
6– Agacer. – Pont de Paris.
7– Tribu sauvage. – Unit les parties du discours. – Inf
8– Carte à jouer. – Anneau de cordage. – Titre de noblesse.
9– Sans compagnie. – Fils de Jacob.
10– Temps chaud. – Mélangé.
11– Sillon peu profond. – Près de.
12– Opiniâtre. – Propre aux oiseaux.

Solution du dernier mot caché

XYLOCOPE

Vous déménagez ?

AVERTISSEZ-NOUS DE VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE EN REMPLISSANT CE COUPON ET EN NOUS L'ENVOYANT AU MOINS DEUX SEMAINES AVANT VOTRE DEMENAGEMENT. CECI EST AFIN D'EVITER LES DELAIS DANS LA LIVRAISON DU JOURNAL.

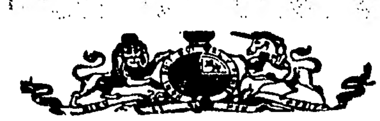
Veuillez changer mon adresse postale à compter du ____________.

Nom ____________ Nouvelle adresse ____________

Ancienne adresse ____________

Code Postal ____________

Le Franco-Albertain, 10010 - 109e rue, EDMONTON, Alberta.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "PHASE 11, TRAINING AND OFFICE MEZZANINE, SIR ALEXANDER MacKENZIE BUILDING, EDMONTON, Alberta" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) le 19 OCTOBRE 1973.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme de CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et ils peuvent être examinés à l'Association de Construction d'Edmonton.

Gérant du projet: M. S.L. Wright, D.P.W. Calgary. Tél.: 265-3130

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef, Services financiers et administratifs
Régionale de l'Ouest

ED 60

AVIS D'INTENTION DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA
PROVINCE DE L'ALBERTA

AVIS EST PAR LES PRESENTES donné que je, JOHN DAVID AIRDRIE, également connu sous le nom de JOHN DAVID ORD, résidant à Edmonton, dans la province de l'Alberta, boucher, ai l'intention de présenter une demande au Directeur des Statistiques Vitales, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, R.S.A. 1970, pour les changements suivants:

1. Pour le changement de mon nom à JOHN DAVID ORD

NÉCROLOGIE

M. Joseph Bérubé

Le dernier d'une grande famille de fondateurs de la région d'Edmonton mourait le 13 septembre dernier. M. Joseph Candide Bérubé est décédé à l'âge de 100 ans et 7 mois.

Plusieurs de ses amis et la majorité de sa grande famille s'étaient recueillis pour porter un dernier respect à un homme qui avait si bien vécu et si longuement, lors de ses funérailles le 17 septembre dernier, en l'église St-Pierre de Villeneuve.

La messe funèbre fut concélébrée par le Père Roland Bérubé et le Père Cunningham de Villeneuve, et servie par David et Gary Soetaert, deux arrière-petits-fils de grand-papa Bérubé. Les porteurs étaient Roger, Martial, Lévi et Roger Bérubé, Emile Soetaert ainsi qu'Aurèle Durocher, tous petits-fils du défunt. Rémi Soetaert accompagnait à l'orgue la chorale de Villeneuve. La dépouille mortelle repose dans le cimetière de Villeneuve.

M. Candide Bérubé laisse trois fils, Léo, Paul et Henri, ainsi qu'une fille Mme Albert Soetaert (Rita), 37 petits-enfants et 75 arrière-petits-enfants.

L'homélie du père Bérubé décrivait bien ce que Joseph Bérubé avait été: "Mon oncle était tout un homme". Né le 5 février 1873 à St-Pierre Baptiste de Québec, Joseph Bérubé a suivi bien des routes.

A l'âge de 8 ans, sa famille déménageait aux Etats-Unis, plus précisément à Lewinston dans l'Etat du Maine et où il travailla dans une filature de coton. De retour dans son village natal, il rencontra, tout jeune homme, Georgiana Lessard qui devait devenir son épouse en 1897. Le couple vécut cinq ans aux Etats-Unis avant de retourner vivre à St-Pierre Baptiste en 1902. Ils décidèrent peu après de s'établir dans l'Ouest et en janvier 1903, ils achetaient une ferme de 80 acres, dont 8 seulement étaient déboisés, à Beaumont.

En 1918, on vendait la ferme pour s'établir à nouveau sur une ferme située à Villeneuve. Tout en développant son entreprise agricole, M. Joseph Bérubé fut contremaître à l'emploi de la municipalité pour la construction et l'entretien des routes pendant plusieurs années.

M. et Mme Bérubé se sont retirés en 1940, laissant la propriété à leur plus jeune fils, Henri. Ils demeurèrent avec Henri et sa femme Lucie pendant trois ans pour ensuite vivre chez la famille de leur fille Rita.

M. et Mme Bérubé ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 1er mars 1947. Le Père Roland Bérubé faisait remarquer alors que M. Bérubé était un homme qui s'occupait de ses affaires. Et comment! Son épouse le quittait un an plus tard en 1948. Après avoir vécu chez l'un ou l'autre de ses enfants (jusqu'à la mort de sa fille Zulma en 1967), grand-papa Bérubé dû prendre une des plus difficiles décisions, celle de vivre à la maison de retraite Youville de St-Albert. Satisfait après une période d'essai de deux ou trois mois, il fait du foyer son chez-soi.

M. Bérubé a su jouir de toutes les bonnes fêtes durant sa vie, sans exception faite de celle de son centième anniversaire de naissance, il y a 7 mois.

M. Sylvio Benoit

Mardi le 18 septembre, le Seigneur appelait à lui notre cher frère et ami, Sylvio Benoit. M. Benoit était victime d'un accident survenu au travail vers 1 heure du matin alors qu'il dépannait un client de Parc Esso à 2 milles environ de l'aéroport de Peace River. Son compagnon secouru succombait vendredi le 21 à la suite de blessures internes.

Sylvio laisse dans le deuil son épouse Gertrude (Côté), leurs sept enfants: Roger de Fort Nelson, Laurent, Louise (Mme G. Fournier, Gérard, Evelyne, Paul et Cécile, une bru, Linda, un gendre, Gaspard Fournier, et trois petits-enfants.

La famille réside à Donnelly et c'est dans l'église paroissiale que parents et amis se rassemblèrent pour exprimer leurs derniers adieux et témoigner à la famille si cruellement éprouvée leurs vives condoléances. Le service funèbre était présidé par l'abbé W. Dubé, curé, assisté du Père E. Fillion, cousin, ainsi que des Pères Lafontaine et J. R. Monfette, professeur à l'école de Donnelly.

Parmi la foule, on comptait M. et Mme Aurèle Benoit père et mère du défunt et domiciliés au Foyer N. D. du Lac de McLennan, Raymond et Albert, frères, ses soeurs: Simone (Mme G. Sirois), Gertrude (Mme G. Bastien) Irène (Mme L. Giroux). Etaient aussi présents, de nombreux parents et amis venus de Vegreville, Edmonton et des paroisses environnantes.

A tous, prêtres et religieux de plusieurs paroisses, parents, amis, confrères et consoeurs dans l'enseignement venus de toutes les écoles de la région, Madame Benoit et la famille Côté désirent offrir les plus sincères remerciements pour les marques de sympathie témoignés à cette occasion.

M. Jean-Baptiste Dargis

M. Jean-Baptiste Dargis, âgé de 83 ans, est décédé subitement le 25 septembre à St-Paul.

M. Dargis est natif de St-Maurice, P.Q. Il perdit ses parents à l'âge de 9 ans et très jeune encore il dût gagner sa vie. Vers l'âge de 24 ans, il est attiré par les plaines de l'Ouest. Après avoir sondé le terrain à St-Vincent, il retourne au Québec afin de ramener sa soeur Cécile, maintenant veuve et mère de 7 enfants. Il demeure avec elle environ 4 ans jusqu'à ce que les garçons soient initiés, pour ensuite s'installer sur sa propre terre. En 1924 il épouse Annette Boucher, également native du Québec. C'est à St-Vincent qu'il bûche, défriche, cultive et qu'il inspire l'amour de la terre à ses enfants. Ceux qui l'ont connu se souviennent en plus de son amour de la terre. On se souviendra toujours de son total abandon à la volonté de Dieu, son respect et sa faim pour la parole de Dieu, sa grande charité pour les membres de sa communauté chrétienne. C'est sans doute ce qui peut lui faire dire quelques jours avant sa mort: "Je suis content de ce que j'ai fait de ma vie".

Il laisse dans le deuil son épouse Annette, huit enfants: Jacques, Thérèse, Pierre, Céline, Michel, Charles, Simon et Jean-Marie; 38 petits-enfants et un frère, Roch de Shawinigan Falls.

REMERCIEMENTS

Nous voulons exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui furent près de nous à l'occasion du décès de notre père, Jean-Baptiste Dargis.

Merci sincère au Père Maurice Joly, aux abbés Robert Poulin, Jean-Luc Pigeon et Hervé Tanguay pour avoir concélébré à la messe des funérailles, ainsi qu'à l'abbé Rosario Simard, Sr Etiennette Camiré et Denise St-Arnault pour le chant et la musique.

Les téléphones, les fleurs, les délicatesses nombreuses, le délicieux repas servi après l'enterrement nous ont grandement touchés.

Merci à vous parents et amis pour vos témoignages de sympathie. Merci également au personnel du Salon Mortuaire Park Dale.

La famille Dargis

Les grains de provende

L'Office des produits agricoles fait une offre aux producteurs

OTTAWA (PC) - La politique temporaire du gouvernement sur le prix des grains de provende, pour empêcher que ces grains ne soient vendus à vil prix par les agriculteurs, est aussi facile à comprendre que la théorie d'Einstein sur la relativité.

C'est le commentaire qu'a fait l'ex-premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, en prenant connaissance de cette politique que venait d'exposer le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang.

Ce dernier venait d'annoncer un système de grains de provende pour protéger les cultivateurs. Essentiellement, M. Lang a annoncé que l'Office des produits agricoles avait été autorisé à acheter et à entreposer de l'orge et de l'avoine fourragère des Prairies aux prix respectifs de $1.98 et $1.16 le boisseau.

Ce prix, qui tombent à mi-chemin entre les prix payés par la Commission canadienne du blé et les versements définitifs versés aux cultivateurs après les récoltes, ont été établis pour que les caprices du marché ne forcent plus les producteurs à se débarrasser de leurs grains de provende à vil prix, sans passer par la Commission canadienne du blé.

M. Lang a déclaré que l'offre de l'Office des produits agricoles aux producteurs de grains de provende des Prairies n'était en réalité qu'un système de garantie du prix.

"Si un producteur décide qu'il veut vendre ses grains de provende sans l'aide de la Commission canadienne du blé, a expliqué M. Lang il n'aura pas à se contenter d'un prix très bas: il peut toujours vendre toute sa production à l'Office des produits agricoles au prix fixé, de sorte que toute vente faite sans passer par la Commission devrait l'être au moins à ce prix, sinon à un prix plus élevé".

Quand un cultivateur choisira de vendre sa production à la Commission canadienne du blé, en vertu du système de contingentement, il recevra immédiatement le prix initial convenu, plus le versement final de la commission durant l'année suivante.

Le même cultivateur peut vendre sa production à l'Office des produits agricoles au prix fixé par celui-ci. Le prix payé par l'OPA constituera un prix global et définitif. L'OPA ne fera aucun versement final contrairement à la Commission canadienne du blé.

Il est clair, a précisé M. Lang que les cultivateurs vendront leurs grains de provende à meilleur prix s'ils choisissent de l'offrir à la Commission canadienne du blé.

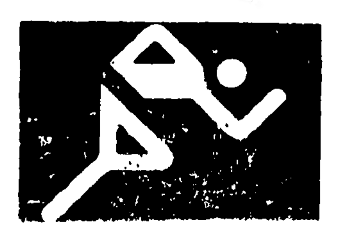
Le blé de l'OPA est intermédiaire entre le prix initial et le prix prévu de la Commission du blé. En conséquence, dans tous les cas, le versement final de la Commission canadienne du blé assurera aux agriculteurs un revenu plus élevé que le prix de l'OPA.

Par exemple, pour une vente d'orge fourragère no 1 à la Commission canadienne du blé, le prix initial de base (à Thunder Day ou Vancouver) serait de $1.40 le boisseau. Les producteurs recevront ultérieurement un paiement final qui, selon les prévisions actuelles, sera de $1.61 ce qui donne à l'agriculteur un prix global de $2.56 le boisseau.

Si cet agriculteur vendait son orge fourragère à l'Office des produits agricoles, il recevrait immédiatement un prix définitif de $1.98 le boisseau.



Le monde du sport



Une victoire essouflante des Eskimos

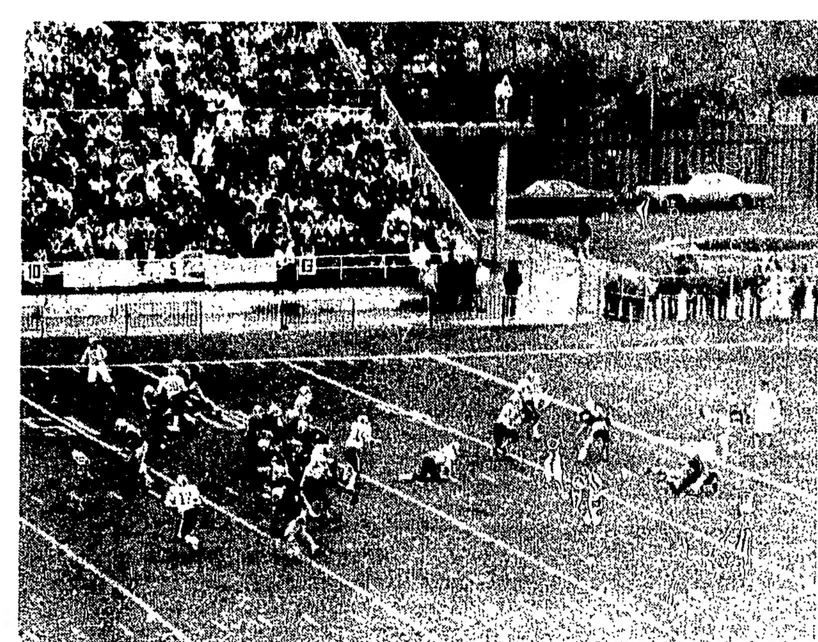
Une brillante poussée organisée par Bruce Lemmerman a donné une victoire de dernière heure au compte de 17 à 13 aux Eskimos d'Edmonton sur les Rough Riders de la Saskatchewan devant une foule de 21,429 spectateurs au stade Clarke dimanche après-midi. Alors qu'il ne restait que 2 minutes 44 secondes pour compléter le match, Lemmerman a réussi une passe d'une distance de 44 verges à Tyrone Walls, suivie d'une course de 25 verges par Roy Bell jusqu'à la ligne de six des Riders. En deux essais, l'un par Don Warrington et l'autre par Bell les Eskimos ne sont parvenus qu'à la ligne de deux des visiteurs et c'est alors que l'entraîneur Ray Jauch, a posé le geste des plus hardis et a donné le signal d'y aller pour le touché au lieu du placement. A ce moment là un placement aurait égalisé le compte à 13 - 13. Lemmerman a fait un tour à gauche et a trouvé George Mc Gowan seul derrière les défenseurs du Regina dans la zone des buts, puis c'était la victoire.

Durant le troisième quart Lemmerman avait complété une passe d'une distance de 28 verges à Garry Lefebvre pour un toucher tandis que Dave Cutler a botté un placement et deux transformations pour les Eskimos. De son côté le botteur Jack Abendschan a marqué tous les points du Regina.

L'attaque des deux clubs a été considérablement ralentie à cause de l'état très détrempé du terrain à la suite d'une pluie de douze heures. Plusieurs chances de marquer ont été ratées tout particulièrement par les Riders au début du match. Leur attaque a cependant été de beaucoup supérieure à celle des Eskimos puisqu'elle a accumulé des gains se totalisant à 420 verges à comparer à 211 pour l'Edmonton.

La victoire a fait monter les Eskimos au premier rang du classement de la division Ouest à égalité aux Riders avec un total de 14 points chacun, tandis que les Stampeders de Calgary qui ont subi une défaite de 31 à 29 aux mains des Tiger-Cats de Hamilton dimanche également, sont en troisième position avec un total de 10 points, suivis des Lions de la Colombie-Britannique qui ont 7 points et les Blue Bombers de Winnipeg au dernier rang de la division ont 6 points.

Le prochain match des Eskimos sera contre les Bombers à Edmonton lundi après-midi le 8 octobre, à 2h.30

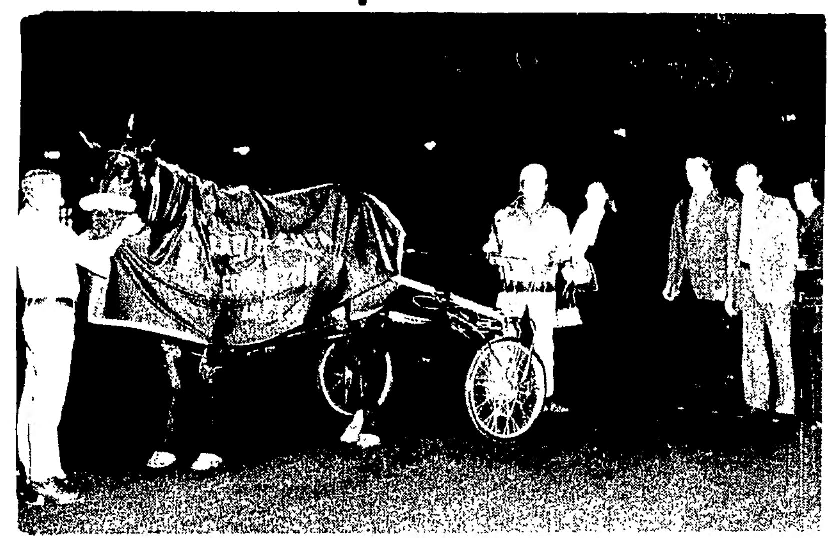


Voici l'un des excellents bottés de Gary Lefebvre des Eskimos d'Edmonton qui les a si souvent sortis d'impasse.

Texte: T. Forestier

Photo: B. Pariseau

Loafer Creed brille à l'épreuve CHFA



Etant donné l'intérêt que portent les Franco-albertains pour les courses attelées, la direction de CHFA a pensé commanditer une course à la piste Northlands. C'est donc mercredi le 26 septembre que le maquillon Lefebvre dans son langage bien pittoresque annonçait à la population à l'émission "Carnet Hippique" que la 9ième épreuve de la soirée serait présentée par gracieuseté de CHFA.

Monsieur Bernardin Gagnon, Maître Louis A. Desrochers, mesdames, l'equipe du Franco et les nombreux partisans des courses attelées venus des environs de la ville étaient là ce soir-là... Qui remporterait la course en question? Les uns misaient sur le numéro 3, Irish Clipper pour arriver premier tandis que d'autres favorisaient Moon Maid le numéro 7 pour remporter l'évènement tant attendu.

C'est le grand départ, "Maquillon" Lefebvre avait bien averti son auditoire que les chevaux de cette course étaient tous bons, mais lui préférait Loafer Creed, peut-être à cause du chartier entraîneur Steve Schedlosky qui en passant entraîne également le fameux Skol, un grand favori à Northlands cette saison.

La lutte se fait entre Relhom Eric et Moon Maid au premier tour, pour un temps de 1:02,31 mais au second tour de piste, Loafer, puisqu'il faut l'appeler par son nom, mange la piste comme si c'était de la bonne avoine, rejoint les leader au trois quarts de l'épreuve pour se classer bon premier par deux longueurs, et gagner non seulement la course, mais aussi la jolie courverture de CHFA. Les partisans qui ont eu confiance ont retiré $13.40 pour un investissement de $2.00, et les représentants de CHFA sont retournés heureux d'une autre belle soirée passée à Northlands. A la prochaine.